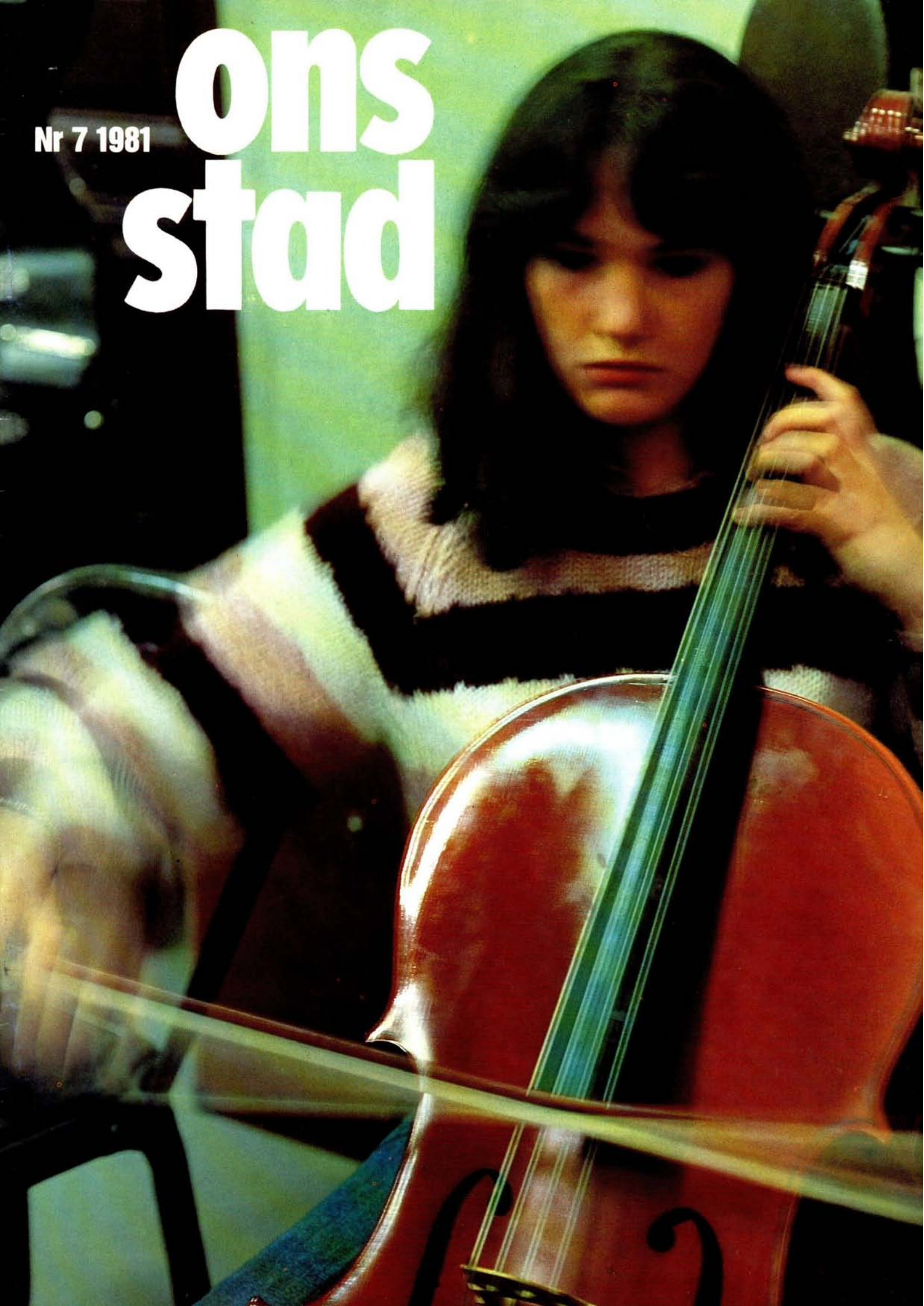


Nr 7 1981

ons stad



Eine Geschmacksfrage

Mittwochs und samstags ist Markttag auf dem Knuedler. Blumen, frisches Obst und Gemüse werden feilgeboten, man kann an einigen Ständen Landeier, Fisch und Käse, an andern sogar selbstgemachte Marmelade erstehen. Und wenn dazu noch ein bißchen die Sonne scheint, sieht man überall friedliche und zufriedene Gesichter. Eine freundliche, fast schon verloren geglaubte Atmosphäre ist plötzlich wieder auferstanden, etwas, das nicht an Supermarkt und Autobahn erinnert, sondern ein Stadtbild, wie es sein sollte und wie es früher auch war: nämlich menschlich.

Natürlich kann jetzt auch ein Händler hingehen und neben dem Obststand Autozubehör anbieten. Und, warum nicht, könnte gleich daneben eine andere Firma Badewannen verkaufen. Sie sagen, das wäre dann kein Wochenmarkt mehr?

Auf dem neuen Knuedlerpflaster gibt es alljährlich noch eine andere, seit fast hundert Jahren bestbekannte Tradition: das Oktavmärtchen. Nach altem



Sommaire



Brauch sollen die zahlreich aus allen Teilen des Landes zur hauptstädtischen Kathedrale strömenden Pilger hier Essen und Trinken, Erholung und Entspannung finden und nach Lust und Laune zwischen Buden und Tischen über den Knuedler schlendern können, um vielleicht an diesem oder jenem Stand ein kleines Mitbringsel für die Oma zu Hause auszusuchen. An Lunaparks und Lotteriebuden sind sie ganz sicher nicht interessiert, genauso wenig wie die Hausfrau, die den Wochenmarkt besucht, um frische Radieschen zu kaufen und stattdessen Autoreifen angeboten bekommt.

Um es ganz deutlich zu sagen: Was dieses Jahr als Oktavmärchen auf dem Wilhelmsplatz aufgebaut wurde, war allenfalls eine Schobermesse in Miniaturausgabe, ein Wirrwarr aneingedrängter Buden, vor dem die neuen Pflastersteine, die Ruhebänke und Bäume des fertiggestellten Knuedler wie eine Farce anmuteten und vor dem jeder besonnene Mensch kapitulieren mußte.

In einer Zeit, wo sich fast jedes Dörfchen seiner alten Sitten und Gebräuche besinnt, um etwas freundliche Abwechslung in den tumben Alltag zu bringen, sollte gerade die Hauptstadt echte Folklore nicht zur Ramschkirmes und zum Tummelplatz für dreiste Geschäftemacher herabwürdigen.

Es bleibt zu hoffen, daß man sich nächstes Jahr eines Besseren besinnt und das Oktavmärchen in seiner alten Tradition wiederaufleben läßt.

page 2 Le conservatoire de la ville, victime de son succès?
Mario Hirsch

page 8 1.-Klasse-Camping auf Kockelscheuer

page 9 La ville et son passé récent

page 10 Vor der Wahl
René Clesse

page 14 Ma ville et ses beautés cachées
Blanche Weicherding-Goergen

pages intercalées I-VIII

**La commune à votre service
Die Gemeinde zu Ihren Diensten
Il comune a vostro servizio
A Comuna ao vosso serviço**

page 17 Le projet Kaltreis à Bonnevoie prend forme
Georgette Bisdorff/Mario Hirsch

page 20 Satire: Das Palais im Kreuzfeuer des Mittelpunktes
Jacques Drescher

page 22 Bibliothèque Municipale – nouvelles acquisitions

page 24 Was bedeuten die Straßennamen der Stadt?
Evy Friedrich/Gaston Holzmacher

page 26 Trésors du Musée J.-P. Pescatore
Georgette Bisdorff

page 27 Théâtre Municipal: L'abonnement G pour la saison 1981-82
Ben Fayot

page 30 Activités culturelles de la ville et Interna

page 33 Syndicat d'Initiative: Calendrier culturel

Ons Stad – N° 7 Juin 1981

Édité par l'administration communale de la Ville de Luxembourg
Imprimé sur les presses de l'Imprimerie Saint-Paul S.A., Luxembourg
Coordination: René Clesse
Photos: IMEDIA, Marcel Schroeder
Caricatures: Pol Leurs
Layout: Dieter Wagner
Tirage: 37 000 exemplaires
Distribution à tous les ménages de la Ville de Luxembourg



Le conservatoire de musique de la ville, victime de son succès?

Sans doute le conservatoire de musique de la ville de Luxembourg n'évoque-t-il pas que de bons souvenirs chez nombre de nos concitoyens. Le sobriquet «Quatsch» qu'on lui accole volontiers renvoie à une époque où des générations de rejetons de la bourgeoisie vivaient littéralement sous la terreur des leçons de solfège. Ce fut l'époque où l'apprentissage d'un instrument de musique était la pièce angulaire d'une bonne éducation, peu importe d'ailleurs les dons et les talents. Comme il fallait avoir raison d'élèves le plus souvent récalcitrants, le solfège s'imposait comme méthode Coué et n'était en fait qu'une manière parmi d'autres de discipliner une jeunesse attirée beaucoup plus par les attrait de la rue et les combats entre gangs rivaux dans les terrains vagues de la ville. Que dans ces circonstances le goût pour la musique ait pu être gâché irrémédiablement, ne peut pas être exclu dans maints cas.



«De 910 qu'ils étaient en 1965, les élèves ont atteint cette année le chiffre vertigineux de 2100»

A regarder le conservatoire tel qu'il se présente en cette année de son 75^e anniversaire, cette époque est bel et bien révolue, tant pour ce qui est des méthodes d'enseignement que de la composition sociale des élèves du conservatoire. Il semble d'ailleurs que l'image du conservatoire comme instance de socialisation exclusive des filles et fils de la bonne bourgeoisie de la capitale n'a jamais vraiment correspondu à la réalité. A un certain moment de son histoire (fin des années soixante, début des années soixante-dix), le conservatoire, comme tant d'autres institutions, faisait tout simplement les frais d'une jeunesse survoltée qui éprouvait soudain le besoin de renier ses origines et tout ce qui composait son milieu social. Cela ne veut pas dire que le sort d'un élève du conservatoire en 1981 soit des plus enviables. Les difficultés qui l'accompagnent de nos jours ne viennent cependant plus d'une pédagogie passablement autoritaire mais de conditions matérielles (éparpillement des locaux, vétusté et exigüité de ceux-ci) qui n'ont cessé de se dégrader au fil des années. Il faut un sacré dévouement et une grande passion pour la musique, tant chez les élèves que chez les enseignants, pour se plier à un cadre qui manifestement n'est plus adapté à la demande et à l'engouement formidable pour la musique (depuis 1965, le nombre d'élèves a plus que doublé).

Voilà autant de raisons qui montrent que la construction d'un nouveau conservatoire, décidée par vote unanime par le conseil communal lors de sa réunion du 9 juin 1980, n'a rien de superfétatoire. Au seuil de nouvelles perspectives de développement pour notre vénérable conservatoire (qui se sont d'ailleurs fait attendre longtemps, car cela fait plus de 15 ans qu'on parle de la nécessité de construire un nouveau conservatoire), il n'est pas sans intérêt d'évoquer l'histoire mouvementée de l'enseignement de la musique dans la ville de Luxembourg, pour broser ensuite le tableau de la situation actuelle qui se révèle être intenable à plus d'un égard. Les origines d'un enseignement musical plus ou moins



institutionnalisés remontent à 1822 lorsque fut créée une école de musique privée qui bénéficiait cependant d'un appui des autorités publiques. En 1844, le conseil communal de Luxembourg décida la création d'une école municipale de musique. Malgré une gamme d'enseignements modeste – seules des classes de solfège, de piano, de violon et de violoncelle furent proposées – cette école allait connaître un beau succès et comptait dès sa première année quelque 105 élèves.

Dès les premières années le problème du financement était déjà posé. Étant donné l'envergure de cette école, les autorités municipales cherchaient, en vain, à amener l'État à prendre en charge celle-ci. Mais ce n'est pas le fardeau financier considérable à lui seul qui allait contribuer à sonner le glas de cet établissement en 1882, quand le conseil communal décida la dissolution de l'école de musique. En fait, celle-ci était devenue la victime de la rivalité entre sociétés de musique, essentiellement entre la «Concordia» (issue de la ville haute) et la «Grönnesch» (société de musique de la ville basse). Ce conflit allait marquer la situation musicale sur le territoire de la ville pendant de nombreuses années. Aujourd'hui le conservatoire municipal est une autorité reconnue de tous, car, outre sa mission d'enseignement, il assure la supervision des treize écoles de musique qui existent à Luxembourg et qui dépendent de l'Union des sociétés de musique de la ville de Luxembourg (plus de 500 élèves fréquentent ces établissements voués pour l'essentiel à la formation des membres des fanfares et des harmonies).

Pendant près de 25 ans il n'y avait plus d'enseignement musical public or-

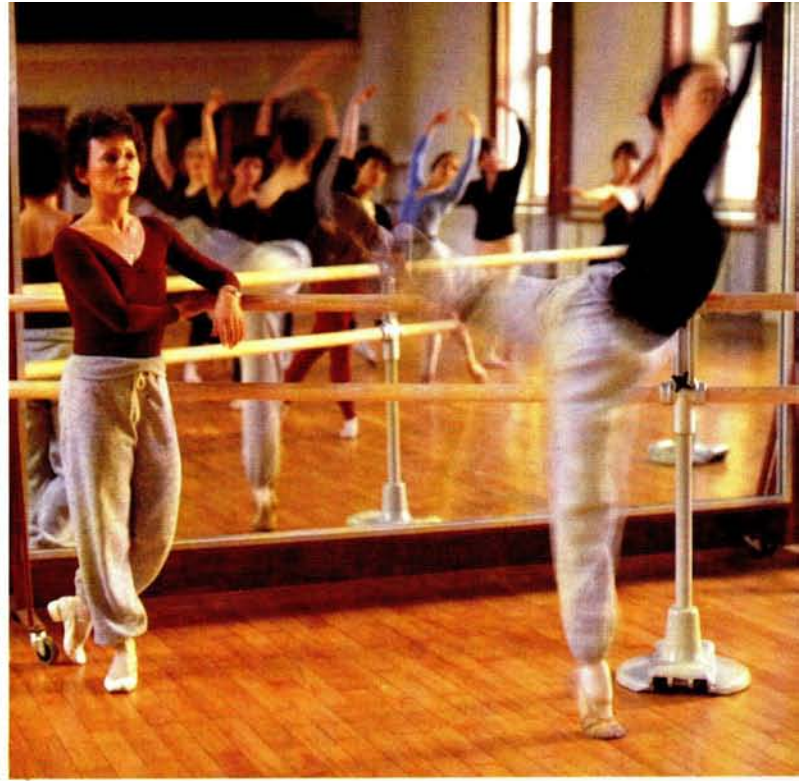
ganisé à Luxembourg. Mais comme le hasard fait parfois bien les choses, le geste généreux d'un mécène allait contribuer à débloquer la situation au début du siècle. En mai 1902, la Chambre adopta une loi autorisant le gouvernement à participer pour 3 000.- francs aux frais de premier établissement et pour une part de 16 000 francs dans les dépenses annuelles du conservatoire communal à créer à Luxembourg, à condition que la ville prenne à sa charge pour le moins une part équivalente à celle de l'État dans ces dépenses et que les élèves du plat pays soient admis aux mêmes conditions que ceux de la ville. Quelques mois plus tard, la ville disposait des fonds requis pour faire démarrer le projet. En effet, Eugénie Dutreux, veuve de Joseph Pescatore, avait légué par testament du 19. 10. 1902 à la ville, entre autres, un montant de 200 000 francs «pour être affecté à l'intérêt de la musique». Dans sa séance du 6. 6. 1903, le conseil communal a accepté cette libéralité. Il a décidé d'en affecter 100 000.- francs à l'acquisition de deux maisons de la testatrice dans la rue du St-Esprit pour l'installation du conservatoire qui portera le nom de «Conservatoire de musique Eugénie Dutreux». Cette mention, qui figure toujours sur une plaque apposée au bâtiment qui reste jusqu'à nos jours le noyau et l'âme du conservatoire, rappelle la mémoire de la généreuse bienfaitrice. Le beau style directoire de ces bâtiments, tout comme les décors intérieurs en stuc ne sont qu'une maigre consolation pour ceux qui fréquentent ces lieux aujourd'hui et qui sont obligés de se caser dans les moindres recoins et débarras pour s'adonner à leur art favori. 50 000.- francs furent affectés en 1903 à la transformation des maisons et 50 000.- francs à la fondation de bourses d'études.

Il ne fait pas de doute que ces bâtiments, qui constituent toujours la structure d'accueil principale du conservatoire, n'arrivent plus à abriter convenablement le nombre toujours croissant des élèves. Celui qui se rend sur place pendant les heures de cours risque fort de trébucher sur des élèves, des enseignants, des instruments, partout où il dirige ses pas. Rares sont les salles de classe qui disposent de l'acoustique élémentaire nécessaire à l'apprentissage correct d'un instrument et trop fréquentes sont les salles où l'on voit suinter l'humidité des murs et même la pluie couler à travers les plafonds, sans parler des conditions de sécurité parfaitement inadéquates. Pour faire face à une telle situation intenable, le conservatoire a d'ores et déjà essaimé dans toute la ville, partout

où l'on voulait bien céder une salle. Les cours se tiennent actuellement dans pas moins de 12 localisations, dont certaines fort éloignées du noyau de la rue du St-Esprit, ce qui pose des problèmes de transport inextricables aux élèves et à leurs parents. En dehors du bâtiment Dutreux, le conservatoire se replie actuellement dans la rue du St-Esprit sur les anciens locaux du Ministère de l'Éducation Nationale et sur la maison Mohr de Waldt. Il a à sa disposition par ailleurs la villa Feidert dans la Côte d'Eich, les locaux de l'ancienne Ste-Sophie dans la rue de la Congrégation, des salles du Cercle municipal, des salles au théâtre municipal et à l'ancienne école européenne tout comme la salle du cinéma Vox ainsi que des locaux de la musique militaire, sans oublier un certain nombre d'écoles primaires réparties à travers la ville.

Tout ceci n'est qu'un pis-aller et n'est possible que grâce à la bonne volonté et à l'immense patience des élèves et de leurs parents. Mais malgré toutes les astuces pour canaliser et caser tout ce petit monde qui déferle en nombre toujours plus important sur l'institution qui n'en peut plus, le trop-plein est plus que dépassé. De 910 qu'ils étaient en 1965, les élèves ont atteint cette année le chiffre vertigineux de 2100 et pour la première fois, le directeur en était réduit à refuser une cinquantaine de candidats. Si l'on prend pour année de référence l'année scolaire 1979-1980, il est frappant de constater que sur les 1842 élèves inscrits, les filles (1100) l'emportaient largement sur les garçons (742). Cette répartition des rôles entre les deux sexes pour le moins inhabituelle donnerait à penser que l'éducation musicale s'accommode plus facilement des clichés qui président à la formation des jeunes filles (la femme au foyer idéale doit savoir jouer d'un instrument de musique, sans doute pour mieux pouvoir divertir son mari et ses enfants!).

Malgré son caractère municipal, le conservatoire de Luxembourg assume en fait une mission nationale. On le voit facilement en se penchant sur la répartition géographique des élèves: moins de la moitié habitent Luxembourg-ville (789) et plus de la moitié sont originaires de 171 localités du pays (991); 62 élèves proviennent des régions frontalières belge, française et allemande. Le classement par nationalités indique que le conservatoire s'acquitte fort honorablement d'une mission au service de la communauté internationale qui partage notre vie quotidienne: sur les 1842 élèves, 1347 sont de nationalité luxembourgeoise; parmi les étrangers, les Français occupent la





première place (146), suivis des Italiens (84) et des allemands (78) pour en rester aux contingents les plus importants. A noter la quasi-absence d'une communauté pourtant fort nombreuse: en effet, il n'y a que 7 Portugais qui étaient inscrits au conservatoire en 1979-80.

Pour ce qui est des matières enseignées, on s'aperçoit qu'il y en a pour tous les goûts, même les plus exigeants et les plus extravagants (depuis la rentrée 1980, une classe de composition figure même au programme). Passage obligé et matière obligatoire, le solfège rassemble le plus grand nombre d'élèves (1064). En ce qui concerne les options, le piano vient largement en tête (647 élèves), suivi d'assez loin par la danse classique (192 élèves), l'harmonie (131 élèves), le violon (99), la diction française ou allemande (92) et la trompette (78). La liste des autres instruments ou activités enseignés est impressionnante: orgue, viola, violoncelle, contrebasse à cordes et à vent, harpe, guitare, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cornet, bugle, cor, trombone, tuba, percussion, chant, art dramatique, contrepoint, analyse, histoire de la musique, musique de chambre, direction, danse moderne. Pour encadrer ces élèves innombrables, le conservatoire dispose de 110 enseignants, dont 35 professeurs. Les frais d'inscription sont plutôt symboliques (500 francs en moyenne) et donc à la portée de toutes les bourses. Le conservatoire ne se limite pas à donner un enseignement de base à ses élèves. L'enseignement est échelonné en trois divisions. Pour les plus doués des élèves, une préparation pour une formation professionnelle est possible. Le nombre des élèves qui poursuivent

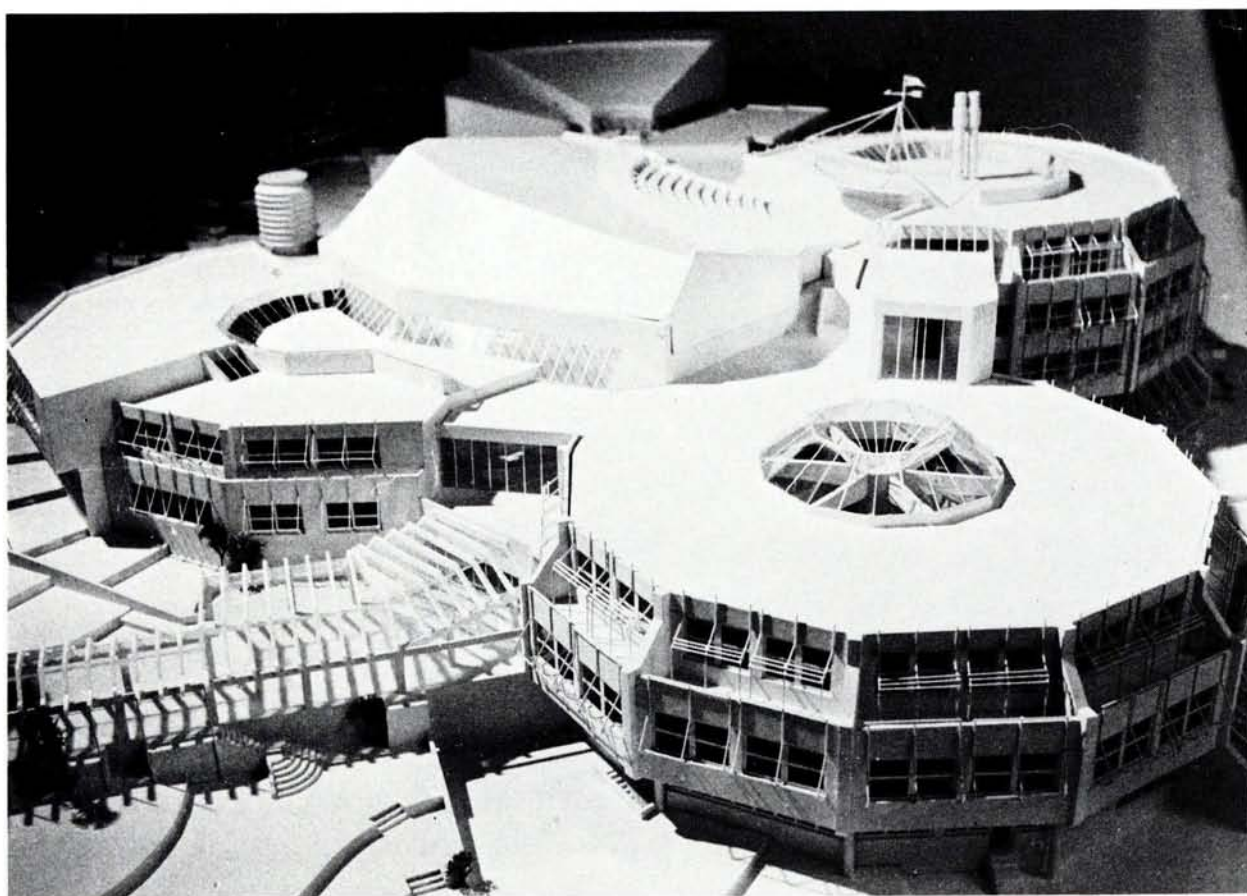
leurs études à l'étranger pour devenir musicien professionnel est d'ailleurs en augmentation constante. Les meilleurs élèves ont également la possibilité de participer à des orchestres de jeunes, tel l'orchestre des Communautés Européennes (à l'issue d'un concours exigeant, pas moins de cinq élèves ont réussi à se qualifier). Les auditions données par des élèves au cours de l'année sont très nombreuses et contribuent à enrichir la vie musicale de la ville et du pays. Notons que le conservatoire dispose des formations permanentes suivantes: ensemble de musique ancienne, orchestre symphonique, chorale mixte, divers ensembles de chambre, orchestre d'harmonie.

Ce bilan éloquent ne fait que souligner encore une fois la nécessité absolue de doter enfin le conservatoire d'un cadre où il saura s'épanouir complètement. Le projet de construction d'un nouveau conservatoire ne date pas d'hier et les controverses actuelles auxquelles a donné lieu le projet adopté par le conseil communal en 1980 ne sauraient faire oublier le fait que la réalisation d'un nouveau conservatoire est devenue une nécessité absolue. Au début des années 60 fut constitué un groupe de travail «Etat-Ville» pour préparer une nouvelle construction. Il a remis son rapport final en 1966 et a préconisé l'implantation en face du nouvel Athénée aux abords du boulevard Pierre Dupong. Cette solution s'est cependant heurtée aux conceptions du projet d'aménagement de Pierre Vago. Vago a proposé une solution alternative au Kirchberg ou sur un emplacement entre la rue Giselbert et la rue de Merl. C'est finalement cette dernière solution qui a pu faire l'unanimité et jusqu'en 1974 les terrains nécessaires ont pu être acquis par la commune.

Le conseil communal a voté un avant-projet en 1974. Ce projet comprenait une école de musique, un auditorium, des locaux techniques et administratifs ainsi qu'une aile destinée à la musique militaire. Cette planification très sommaire a laissé prévoir une dépense estimée à environ 170 millions pour un volume construit d'environ 38 500 m³. C'est sur cette base que les études furent continuées et un concours d'architectes lancé. La décision du jury international a couronné parmi les vingt projets présentés le projet de la communauté d'architectes Heintz-Sturm & Lentz, dt8 Planungsgruppe, Busmann & Haberer. Au fil des années, le projet n'a cessé d'évoluer et la communauté d'architectes a présenté finalement en vue de la décision du conseil communal un projet et un devis

définitifs portant sur un volume de 88 000 m³ pour une dépense totale de 1019 millions. L'on sait que l'Etat prend à sa charge les quatre dixièmes de la dépense, tenant ainsi compte de la vocation nationale du conservatoire et de la nécessité de donner de nouveaux locaux à la musique militaire.

Dès que fut connu le coût du projet (plus d'un milliard), on a assisté à un tir de barrage contre ce projet jugé un peu trop vite dispendieux et ruineux. Comme cette campagne était aussi motivée par la préoccupation de certaines gens que les finances de la ville allaient accuser un rude coup et qu'elle trouvait un large écho dans l'opinion publique, certaines précisions quant à la nature du nouveau conservatoire, dont la mise sur chantier est d'ailleurs immédiate, s'imposent. On remarquera en effet que le projet va bien au-delà d'une simple école de musique à l'image de celle que la ville de Luxembourg exploite actuellement. Depuis longtemps déjà l'absence d'une salle de concert aux dimensions suffisantes et munie d'un équipement sonore approprié ainsi que d'un jeu d'orgues (Lichtregie) se faisait sentir au niveau du territoire de la ville. Les organisateurs de concerts pouvaient certes se replier soit sur la grande salle du théâtre (945 places) soit sur l'auditorium de RTL (350 places). Ce qui manquait par contre, c'est précisément une salle aux dimensions moyennes (670 places), dont le plan de charge ne serait pas occupé à l'avance pour des années. Le nouveau conservatoire, qui comprend également une salle de concert qui présente les caractéristiques dont il est question ci-dessus, supplée à cette demande. Relevons que cette salle, intégrée au nouveau conservatoire, représente une surface égale au tiers du volume construit prévu pour l'école de musique et une dépense de l'ordre de 160 millions. Le coût de l'école de musique proprement dite est estimé à 530 millions. Comment arrive-t-on au coût total de 1019 millions? On a déjà fait état de la salle de concert. Reste à préciser que le projet comprend, pour compte de l'Etat, un certain nombre de locaux destinés à la musique militaire (ce qui revient à une dépense de l'ordre de 90 millions) ainsi que pour l'aménagement des locaux communs et des alentours une somme de 127 millions. En outre, le projet prévoit la réalisation d'un parking souterrain de 280 emplacements (dépense de 110 millions). On voit donc bien qu'il s'agit d'un projet d'envergure non seulement locale mais nationale, ce qui explique d'ailleurs la participation de l'Etat aux frais de sa réalisation.



1.-Klasse-Camping auf Kockelscheuer



Rechtzeitig zu Ostern, dem Beginn der Touristensaison, wurde auf Kockelscheuer das erste gemeindeeigene Camping der Stadt Luxemburg seiner Bestimmung übergeben. In einer ersten Phase ist hier auf einer über drei Hektar großen Fläche ein Campingplatz entstanden, der höchsten Ansprüchen der Zelter und Wohnwagenbesitzer in Sachen Komfort und Hygiene Rechnung trägt. 132 Plätze von je einem Ar können bereits belegt werden, in einer zweiten Amenagierungsphase kann der Platz auf insgesamt acht Hektar ausgedehnt werden. Kalt- und Warmwasserduschen, Aufenthaltsraum, Self-Service, Verwaltungsbüros und Erste-Hilfe-Zentrum sowie elektrischer Anschluß für jeden Zeltplatz gehören zum selbstverständlichen Service dieser neuen Freizeitanlage, die durch Wanderwege mit der Eispiste, den Weihern und dem Kockelscheuer Wald verbunden ist.



La ville et son passé récent

Die alte Römerstraße Kiem, heute Avenue Émile Reuter, die von Arlon nach Luxemburg führte, wurde 1867/68 bei der Schleifung der Festung, nach etwa zweihundertjähriger Verschüttung unter Bollwerken, wieder ihrer ursprünglichen Bestimmung übergeben. Gleichzeitig wurde ungefähr auf dem Graben vor der 3. mittelalterlichen Ringmauer der Boulevard Royal angelegt. Beide Straßen kreuzen sich vor den alten Häusern, beziehungsweise vor dem auf ihrem Areal errichteten Neubau.



Das ungepflegt aussehende, verschnörkelte, um 1875 erbaute Wohnhaus und der daneben stehende, ansehnlichere, spätere Zweckbau gehörten von 1903 bis 1941 der Société Générale Alsacienne de Banque. Dann beherbergten sie die Nationalbibliothek. An ihrer Stelle errichtete die Internationale Bank, die heute ihr 125jähriges Bestehen feiert, ein Verwaltungsgebäude, ihre „Agence Arsenal“, die am 7. April 1976 eingeweiht wurde.



VOR DER WAHL

Am 11. Oktober sind Gemeindewahlen, und allenthalben wird bereits für den bevorstehenden Wahlkampf gerüstet. Allein die technische und organisatorische Vorbereitung dieses nationalen Stichdatums bedeutet für jede Gemeindeverwaltung ein Übermaß an genauester Planung der

anfallenden Arbeiten. Was einem Wahlbezirk von der Größenordnung der Hauptstadt ins Haus steht, kann man sich nur vorstellen, wenn man bedenkt, daß hier in Rekordzeit über 80 Wahlbüros eingerichtet werden müssen und rund 43 000 Vorladungen an alle wahlpflichtigen Bürger verteilt sein wollen.

Ein bißchen spät waren die Luxemburger schon dran, als sie 1919 endlich das allgemeine Wahlrecht einführten und somit auch den Frauen politische Entscheidungen zubilligten. In Frankreich gehört das nach dem Ständestaat funktionierende Wahlrecht bereits seit 1848 der Vergangenheit an, die Deutschen entschlossen sich 1871 zu einem demokratischen Wahlmodus.

Gerade in unserer Zeit, wo Demokratie und Mitspracherecht auf allen Ebenen keine leeren Worte mehr sind, steht der Bürger bei Gemeindewahlen vor der wichtigen Entscheidung, seine direkten Interessen nur von kompetenten und umsichtigen Lokalpolitikern vertreten zu lassen. Die Zusammensetzung des Gemeinderats muß mit der soziologischen Struktur der Wähler identisch sein, andernfalls finden die berechtigten Ansprüche des Bürgers nicht jene Repräsentativität, die ihnen in einer Demokratie zusteht. Der Gemeinderat setzt sich proportional aus so vielen Mitgliedern zusammen, wie die Gemeinde Einwohner hat: er zählt wenigstens neun Räte in Gemeinden, die weniger als 3 000 Einwohner haben, eine Gemeinde wie Differdingen mit fast 20 000 Menschen hat bereits 15 Räte, und die Hauptstadt mit ihren 79 596 Bewohnern nennt 27 Vertreter ihr eigen, fast die Hälfte unserer Abgeordnetenversammlung. Sämtliche Räte werden für die Dauer von jeweils sechs Jahren gewählt, nach Ablauf dieser Periode finden Neuwahlen dann jeweils in der zweiten Oktoberwoche des Wahljahres statt. Nach ersten freiwilligen Fusionen ist die Zahl der Gemeinden hierzulande von 126 auf 118 gesunken. 96 Gemeinden zählen heute noch weniger als insgesamt 3 500 Einwohner und wählen nach dem Prinzip der absoluten Majorität, dem sogenannten Majorzsystem. In den andern 22 Gemeinden, deren Einwohnerzahl höher liegt, sieht das Gesetz vor, daß

N^o.

BUREAU
de l'Adm. générale.

Intérieur.

Renouvellement
des Conseils municipaux en l'an 11.

LIBERTÉ.

EGALITÉ.



EXTRAIT

Arrondissement Du Registre des Arrêtés de la PRÉFECTURE du
de Luxembourg

LUXEMBOURG, le 2^e jour l'an 11.^{me} année républicaine.

Municipalité
d'Esch

LE PRÉFET du département des Forêts,

Vu le procès-verbal rédigé en Conseil de préfecture le —
en exécution de l'arrêté
des Consuls du 14 nivôse dernier, et de la circulaire du Ministre
de l'intérieur du 28 du même mois, à l'effet de constater, par le
tirage au sort, les membres du Conseil municipal de la mairie
de Esch — arrondissement de —
— qui doivent sortir du Conseil
à la fin de l'an 11.

La correspondance relative aux citoyens du département
propres à remplir les fonctions administratives ;

Enfin la loi du 28 pluviôse an 8 ;

Considérant qu'il résulte du procès-verbal ci-dessus rappelé,
que les citoyens Sach J. Jos. Joris f. B^{te}
Glasener Henry, Emster Pierre et
Schneur Jean

ne pourront plus exercer leurs fonctions en l'an 12,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}.

En remplacement desdits citoyens, les citoyens Sach J. Jos. Joris f. B^{te}
Glasener Henry Schneur Jean
sont nommés et le f. flamang

sont nommés pour composer avec les membres dont les noms
suivent : Mousch Pierre f. Nicolas Mey François
Jeydt Martin Brucher Nicolas

Candidaten-Liste

für die

Gemeinderaths-Wahl

vom Dienstag, 28. Oktober 1890.

1	Berchem, Gustav, Kaufmann.	
2	Brasseur, Alexis, Deputirte.	
3	Elter, Paul, Advokat-Anwalt.	
4	Fischer, Julius, Ingenieur.	
5	Heintz-Michaëlis, Joseph, Tabakfabrikant.	
6	Herriges, Johann, Arzt.	
7	Joris, Johann, austretendes Mitglied.	
8	Kimmer, Heinrich, ehemaliger Richter.	
9	Larue, Carl, Advokat.	
10	Printz, Franz, Kaufmann.	
11	Simonis, Eduard, Advokat, austretendes Mitglied.	

Verhaltensmaßregeln für die Wähler.

- I. — Das Wahlgeschäft beginnt um 9 Uhr Morgens. Nach dem ersten und zweiten Aufruf bleibt die Abstimmung noch eine halbe Stunde offen, während welcher die Wähler, die sich zu diesem Zwecke melden, ihre Stimmen nach Abgeben können; dann wird die Abstimmung geschlossen.
- II. — Der Wähler kann nur für acht Kandidaten stimmen.
- III. — Um sein Votum auszuwirken, zeichnet der Wähler mit Bleistift ein Kreuz in das zu diesem Zwecke hinter dem Namen eines jeden Kandidaten angebrachte Feld.
- IV. — Nachdem er sein Votum formuliert hat, zeigt er dem Präsidenten seinen, rechtsinseitig in Vier mit dem Stempel nach Außen gefalteten Zettel und legt denselben in die Urne; dann tritt er aus dem Saale.
- V. — Der Wähler darf nur so lange im Saale verweilen, als er Zeit bedarf, um sein Votum zu formulieren.
- VI. — Wichtig sind: 1. alle anderen Zettel als hergebrachte, welche vom Präsidenten im Augenblicke der Abstimmung verabreicht wird; 2. dieser Zettel selbst: a) wenn der Wähler seinen Namen oder mehr Namen angegeben hat, als Gemeinderathmitglieder zu wählen sind; b) wenn ein Durchstreich, ein durch obige Nr. III nicht zugelassenes Zeichen oder Merkmal den Zettel unbrauchbar macht; c) wenn er innerhalb ein Stück Papier oder einen anderen Gegenstand enthält.
- VII. — Wer stimmt, ohne das Recht dazu zu besitzen, oder wer für einen Anderen stimmt, ist strafbar.

Luxemburg, den 22. October 1890, um 6 Uhr 10 Min. der Abende.

N.B. Der Wähler hat ganz genau darauf zu achten, daß er bei Kreuz regelmäßig, mit eben gedrückter, in das hinter dem Namen des betreffenden Kandidaten bestehende Quadrat einzeichnet, und ganz so genau eben dasige Richtung. — Wenn ein jeder andere Weise, vor oder hinter dem Namen angebrachte Kreuz würde die Nichtigkeit des Wahlzettels nach sich ziehen.

Der Präsident des Hauptwahlbüreau's,
Emil MOUSEL.

Luxemburg — Druck von Joseph Beilert.

hier Listenwahlen, d. h. Proporzwahlen stattfinden müssen nach dem Prinzip der Legislativwahlen.

Kompetenzbereiche

„L'intérêt communal comporte le nécessaire, l'utile et l'agréable de la collectivité communale. C'est une notion de fait qui évolue dans le temps et dans l'espace.“ Zuständig ist das obere kommunale Gremium immer, wenn es um öffentliche Interessen auf lokaler Ebene geht. Was heißt öffentliches Interesse? Ein Dekret, das während der Französischen Revolution über die „constitution des municipalités“ aus-

gearbeitet wurde, wirkt zwar ein bißchen antiquiert, hat aber auch heute noch größtenteils seine Gültigkeit: „Art. 50: Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.“

Tatsächlich hat der Gemeinderat in vieler Hinsicht das Wohl der Bürger in der Hand. Er kann die öffentlichen Gelder sinnvoll in sozialen Wohnungsbau, in Kinderkrippen, gepflegte Parkanlagen, in Abenteuerspielplätze, zweckmäßige Kultur- und Sportzentren ohne Prunk und Protz investieren. Er kann immer ein offenes Ohr für die laufenden Interessen der Einwohner haben, kann mit Bürgerinitiativen, Jugendlichen und Vertretern des dritten Alters diskutieren und ihre Forderungen zur Kenntnis nehmen, er kann gegen jede Art von unnötiger Lärmbelästigung einschreiten, kann Indu-

strien, die die Umwelt verschmutzen, zur Ordnung rufen... Er kann mit umsichtigen Urbanisten zusammen darauf hinwirken, daß das alte Dorf- oder Stadtbild nach Möglichkeit erhalten bleibt und Konstrukteure von Neubauten gezwungen werden, sich an eine Bauvorschrift zu halten, die diesen Kriterien Rechnung trägt. Mit den falschen Leuten am falschen Platz kann es aber auch zu einer Miß- und Günstlingswirtschaft kommen, die die Räte ihrem demokratischen Auftrag entfremdet und schließlich dazu führt, daß der Bürger jedes Vertrauen verliert und sich zum Narren gehalten fühlt. Mündige, sozial und politisch gut informierte Wähler sind der beste Garant für eine gesunde, demokratische Gemeindeführung.

Wie wird gewählt?

Nach der letzten Verfassungsrevision von 1972 ist hiezulande jeder als Wähler zugelassen, der das 18. Lebensjahr vollendet hat, im Besitz der luxemburgischen Nationalität und seiner zivilen und politischen Rechte ist, die die Verfassung ihm garantiert. Außerdem muß er seinen Wohnsitz in Luxemburg haben. Diese Bestimmungen gelten sowohl für die Legislativ- wie auch für die Gemeindewahlen, für letztere kommt noch hinzu, daß man nur wahlberechtigt ist, wenn man wenigstens sechs Monate vor den Wahlen in der Gemeinde wohnt und somit in die Wählerliste eingetragen ist.

Die Wahlen beginnen am Morgen des 11. Oktober um 8.00 Uhr. Um 14.00 Uhr ist der Wahlgang abgeschlossen, wer bis zu dieser Stunde noch nicht gewählt hat, wird nicht mehr zugelassen. Man darf nur so viele Stimmen abgeben, wie Mandate vorhanden sind, in der Hauptstadt also 27. In Majorzgemeinden werden alle Mandatäre einzeln gewählt, jeder Kandidat kann eine oder zwei Stimmen erhalten. Proporzahlen sind Listenwahlen, hier hat der Wähler die Möglichkeit, entweder den Kreis über einer Liste zu schwärzen oder aber seine Stimmen auf mehrere Listen an Kandidaten seiner Wahl zu verteilen. Allerdings schließt das eine immer das andere aus: wer eine Liste schwärzt, darf keine einzelnen Mandatäre stimmen und umgekehrt, andernfalls wird sein Wahlzettel automatisch ungültig. Man wählt eine Liste, indem man den *Kreis* schwärzt, einzelne Kandidaten wählt man durch *Kreuz- oder Malzeichen* in den dafür vorgesehenen Kästchen hinter ihren Namen. In Ausnahmefällen allerdings kann manchmal eine Liste geschwärzt werden, trotzdem können dann noch Einzelstimmen abgegeben werden. Das ist dann der Fall, wenn eine Liste unvollständig ist und weniger Kandi-



daten enthält als Gemeinderäte zu wählen sind. Z. B.: Eine hauptstädtische Liste hat nur zwanzig Kandidaten. Der Wähler, der diese Liste schwärzt, hat logischerweise 7 Stimmen übrig, die er auf einzelne Kandidaten der andern Listen verteilen kann, da ja insgesamt 27 Vertreter zu wählen sind.

Alle Wähler sollten den in der Wahlkabine bereitliegenden Bleistift benutzen, wer seine Stimme mit privaten Schreibgeräten wie Kugelschreiber oder Füller abgibt, dessen Wahlzettel wird ungültig. Nach der Wahl wird jeder Zettel zweimal gefaltet und in die bereitstehende Urne gesteckt.

Reform des Wahlgesetzes

Bereits am vergangenen 11. November 1980 wurde der Abgeordneten-kammer ein Gesetzprojekt vorgelegt, das einige kleine Änderungen im Wahlmodus vorsieht und allem Anschein nach gegen Ende 1982 rechtsgültig werden soll. Verschiedene vom Innenministerium ausgearbeitete Änderungsvorschläge orientieren sich an CRISP¹ und Statec-Studien über Wahlen in Luxemburg. Anhand der Statistik ist zum Beispiel deutlich festzustellen, welches die Ursachen vieler ungültiger Stimmzettel sind. In Hesperingen z. B. waren bei den Gemeindewahlen von 1975 insgesamt 45 Stimmzettel ungültig, weil der Kreis über der betreffenden Liste nicht geschwärzt, sondern mit einem Kreuz versehen war, eine Tatsache, die einfach auf Unwissenheit der Wähler zurückzuführen ist. Wären diese Stimmen gültig gewesen, hätten sie mit großer Wahrscheinlichkeit eine politische Kräfteverschiebung in dieser Gemeinde bewirkt. Der neue Gesetzesvorschlag sieht deshalb vor, daß in Zukunft der Kreis über den Listen auch angekreuzt werden darf, um die Prozedur nicht unnötig zu komplizieren. Des weiteren soll in kommenden Wahljahren statt des obligatorischen Bleistifts auch ein Kugelschreiber benutzt werden dürfen, und um den Parteien den Propagandakrieg zu erleichtern, sollen die Listennummern einen Monat früher veröffentlicht werden.

All diese Reformvorschläge sind selbstverständlich noch *nicht rechtskräftig*, da der Staatsrat sie bisher abgelehnt hat. Außerdem sind es allenfalls technische Detailverbesserungen, umfassende Änderungen des Luxemburger Wahlgesetzes stehen im Augenblick noch nicht ins Haus. Wie lange wird unser Land beispielsweise noch zusammen mit dem belgischen Nachbarn den „vote obligatoire“ aufrechterhalten, wann wird auch hiezulande, wie in Schweden, Dänemark und Holland, den hier ansässigen Ausländern das aktive Wahlrecht bei Kommunalwahlen zugebilligt? Zwei Fragen jedenfalls, die im Rahmen der EG mittelfristig nach einer Lösung verlangen.

Die Gemeindeverwaltung und die Wahlen

Das Wahlgesetz vom 31. Juli 1924 hat in Artikel 83 genau festgelegt, was jeder Luxemburger Gemeindeverwaltung in Wahljahren an Arbeiten und Kosten zufällt: „Le mobilier électoral et toutes les autres dépenses relatives aux opérations électorales, y compris les frais des enquêtes administratives, sont à charge de la commune où l'élection a lieu, sauf le papier

électoral (c.-à-d. le bulletin de vote) qui est fourni par l'Etat."

Das heißt im Klartext, daß die wichtigsten Vorbereitungen der Wahlen hierzulande von den Gemeinden übernommen werden müssen. Dies gilt für die alle fünf Jahre in der ersten Juniwoche stattfindenden Legislativwahlen, selbstverständlich für die Kommunalwahlen, wo der Wähler alle sechs Jahre zur Urne schreitet, und seit 1979 auch für die Europawahlen, die damals mit den Legislativwahlen zusammenfielen. Außerdem zeichnen die Gemeinden verantwortlich für die Aufstellung der Wählerlisten für die verschiedenen Berufskammerwahlen, für die allerdings keine Wahlbüros eingerichtet werden müssen, da in diesen Fällen brieflich gewählt wird. Im April jedes laufenden Jahres wird in jeder Gemeinde die Wählerliste neu aufgestellt, um die Zahl der Wahlberechtigten auf den neuesten Stand zu bringen. Für das Wahljahr gilt jeweils die Liste des vorangegangenen Jahres, in diesem Fall also die von April 1980. Auch die Altersbedingungen sind genau festgelegt: wählen darf jeder Luxemburger, der am 1. Januar des Wahljahres 18 Jahre alt ist.

Während der letzten Legislativwahlen zählte die Hauptstadt 42 609 eingeschriebene Wähler, die aus praktischen Gründen in 30 verschiedenen Wahlsektoren der Gemeinde zur Urne schritten. Normalerweise genügen 80 verschiedene Wahlbüros für die Hauptstadt; da 1979 jedoch auch noch die Europawahlen hinzukamen, stieg die Gesamtzahl der Lokale auf 126.

Da vor allem öffentliche Gebäude wie Schulen, Sport- und Kulturzentren der geeignete Rahmen für die Einrichtung von Wahllokalen sind, kann man sich unschwer vorstellen, welche Arbeit hier in Rekordzeit geleistet werden muß, um den Unterricht und das öffentliche Leben nicht zu lange zu stören.

Zwei Monate vor den Wahlen werden die in Frage kommenden Räumlichkeiten inspiziert und auf ihre Tauglichkeit untersucht. Vor allem müssen sie so übers Stadtgebiet verteilt sein, daß jedes Büro in jedem Sektor den reibungslosen Ablauf von 400 bis 800 Stimmabgaben ermöglicht, außerdem sollten sie leicht passierbar sein und den Wahlbetrieb beispielsweise nicht durch Treppensteigen behindern. Jedes Wahlbüro setzt sich zusammen aus einem Präsidenten, einem Sekretär und vier Assessoren. Hauptpräsident ist in der Gemeinde Luxemburg der Präsident des Bezirksgerichts, der die anderen Vorsteher der Wahlbüros ernannt. Diese wiederum suchen sich jeweils einen Sekretär und vier freiwillige Assessoren aus der Wählerliste ihres Büros. Jeder Wähler kann also Mitglied eines Wahlbüros werden.

Während der Wahlen von 1979 hatten die 126 Büros insgesamt 756 Mitglieder.

Einen Monat vor den Wahlen beginnt die Gemeinde mit dem Druck der Wählerlisten der Wahlbüros, die alle in zwei Exemplaren vorliegen müssen. Gleichzeitig müssen sämtliche Vorladungsbriefe gedruckt werden, und da jede Vorladung sämtliche Kandidatenlisten enthalten muß und diese wiederum erst 30 Tage vor den Wahlen vorliegen, können die Briefe erst nach diesem Datum verschickt werden. Sämtliche Vorladungen (insgesamt über 42 000) werden dem Wähler nur gegen Empfangsbestätigung ausgeliefert bis spätestens fünf Tage vor der Wahl. Da es immer wieder vorkommt, daß Leute nicht zu Hause sind oder die Adresse ohne Kenntnis der Gemeinde gewechselt haben, kann man sich den Aufwand an Arbeit vorstellen, der von insgesamt vierzehn Beamten in Rekordzeit bewältigt werden muß.

Die Vorladungen werden von einem hochmodernen IBM-Computer im Centre Emile Hamilius in 14 Stunden gedruckt, die Wählerlisten von insgesamt 1 700 Seiten sind in anderthalb Stunden fertig. In der letzten Woche vor den Wahlen werden dann die Wahlbüros eingerichtet; um den Unterricht nicht zu stören, werden die Schulen und Klassenzimmer erst am Donnerstagnachmittag, zweieinhalb Tage vorher also, in Wahlbüros verwandelt. Auf öffentlichen Plätzen und

in sämtlichen Wahllokalen wurden in der Zwischenzeit dann bereits den Parteien von der Verwaltung große Anschlagbretter für die Wahlpropaganda zur Verfügung gestellt, um die „wilde Kleberei“ auf dem Stadtgebiet zu unterbinden. Während der beiden letzten Tage vor der Wahl, am Freitag und Samstag, werden sämtliche Lokale noch einmal inspiziert, und bei dieser Gelegenheit wird in jedem Büro ein versiegeltes Paket mit den vom Staat zur Verfügung gestellten Wahlzetteln abgeliefert. Der Pförtner schließlich erhält dann den Schlüssel und darf das Büro erst wieder am Wahltag aufschließen.

Die Unkosten der Gemeinde Luxemburg beliefen sich für die Wahlen von 1979 auf 7,6 Millionen Franken. Löhne und Überstunden sind in diesem Betrag nicht enthalten, allerdings mußte die Gemeinde wegen der zusätzlichen Europawahl einen größeren Posten Neumaterial zur Ausstattung der Lokale anschaffen.

Und das ist nicht billig. Eine Wahlurne kostet 2 200 Franken, das Holz für zwei Kabinen 8 800 F. Augenblicklich besitzt die Luxemburger Stadtverwaltung insgesamt 252 Urnen, 885 Trennwände und 252 doppelte Wahlkabinen im Gesamtwert von rund 4 Millionen Franken.

¹ Das bekannte Brüsseler Forschungsinstitut CRISP (Centre de recherches et d'informations socio-politiques) unternahm nach den beiden letzten Legislativwahlen hierzulande umfassende Studien über das soziologische Verhalten der Luxemburger Wähler.



Ma ville et ses beautés cachées



Le pittoresque „Häffchen” du Bisserwé au Stadtgrund



La Vieille Ville et la Ville Basse conservent encore tant de recoins agréables, paisibles et charmants que les citadins et les habitants des alentours de la capitale ne devraient avoir aucun problème pour aller quelques dimanches de suite, à pied, à la découverte de cette agglomération faite de splendeurs et de problèmes, d'histoire et d'actualité.

Il est étonnant de constater avec quelle facilité les citadins se cramponnent dans leurs automobiles dont l'essence devient de plus en plus chère et s'élancent à travers le pays entier pour faire en famille ou bien entre amis des

circuits-autopédestres bien tracés. Mais ils sont trop peu nombreux encore à s'être épris de la capitale elle-même, à connaître son intarissable beauté, à oser se plonger dans les innombrables problèmes qui jaillissent dans cette ancienne fortification qui tient à jouer au cours des années à venir son rôle, dans tous les domaines, de capitale européenne. 112 banques peuplent cette place financière de l'Europe. Les beautés qui la peuplent sont plus nombreuses encore et la Ville se laisse découvrir lentement, au fil des jours. Les longues promenades à travers les ruelles étroites, en passant par quelques-uns des

nombreux ponts, quelques parties boisées, enchantent et étonnent en général les étrangers et ravissent les enfants.

Un fait est certain. Tant de compatriotes vous décriront mieux la pyramide de Kéops que tel site merveilleux de la Ville. Loin du stress journalier, on regarde sans doute plus à fond et en détail. Mais le jour où, pour une raison ou une autre, l'on commence à fouiner systématiquement dans cette ville, à lever le regard sur les vieilles façades après avoir espionné la dernière mode de Paris et de Rome dans telle grande vitrine, l'étonnement est à la portée. Oui, il y a tant de belles statues, tant de témoignages de l'histoire européenne de l'architecture. Un professeur d'éducation artistique peut aisément enseigner ici des données aussi bien sur l'époque romane, gothique, bourguignonne, espagnole, autrichienne, prussienne. Et comme nous en sommes à l'époque où une garnison prussienne

était cantonnée à Luxembourg, de 1815 à 1867, voyons-en les vestiges les plus agréables.

Comme toute garnison qui se respecte, elle avait installé pour ses officiers un casino avec une belle cour boisée et garnie de tables en pierre et ceci au Stadtgrund dans le Bisserwé, cette rue qui part du pont et se dirige vers la Pulvermühle. La rue se terminait pratiquement à l'endroit où se déploie aujourd'hui une grande aire de gazon, à l'emplacement de l'ancien moulin Hastert et où tous les enfants du quartier se retrouvent tous les jours pour jouer à leur guise.

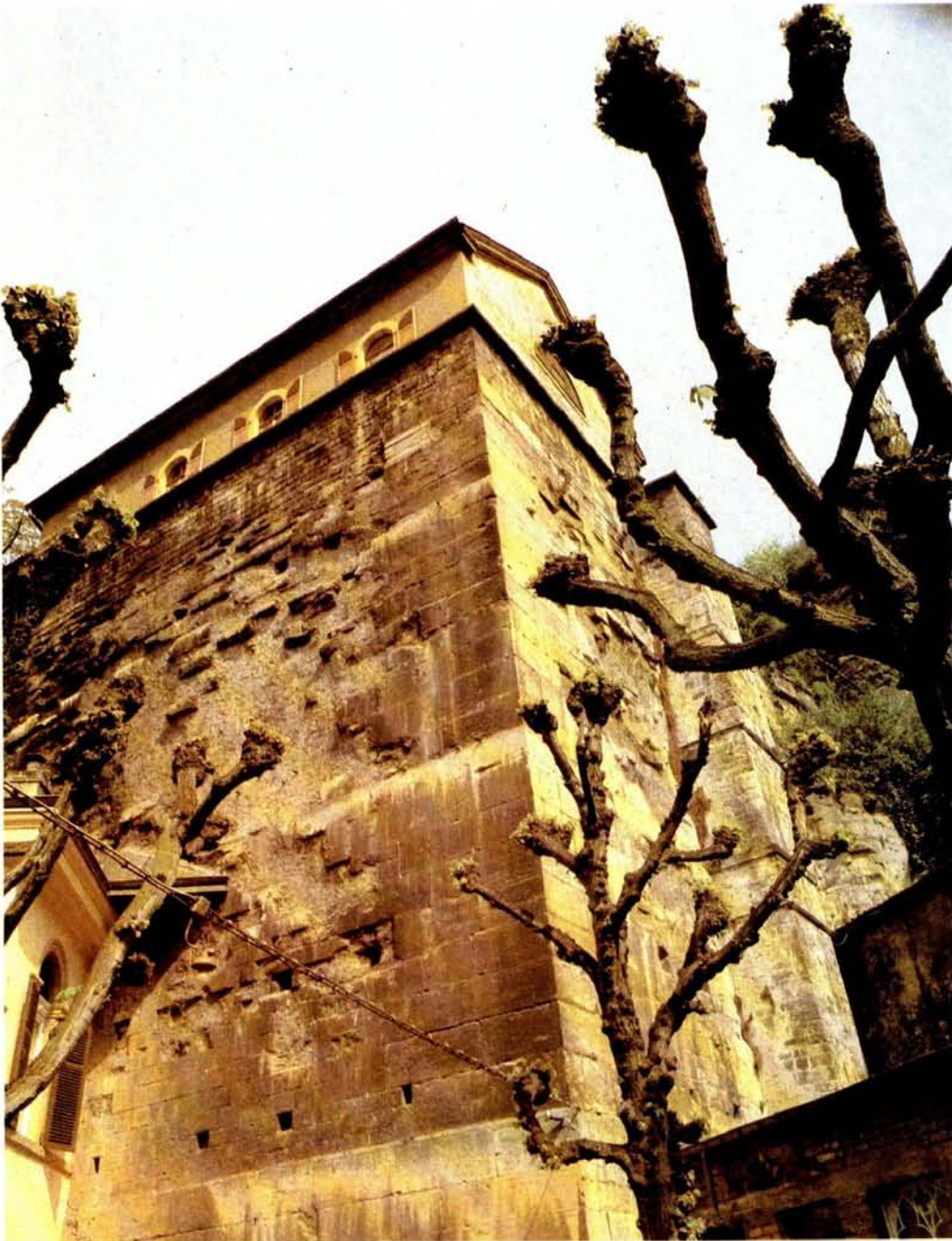
La garnison était logée sur le plateau du Rham. En-dessous de la maison, dite Arche-de-Noé, les officiers avaient trouvé l'endroit paisible pour prendre à l'aise leur boisson préférée. On dit que le vin et la bière se faisaient forte concurrence.

Cette cour intérieure existe toujours, les façades qui l'entourent ont été refaites il y a quelques années et sont fort belles.

Le paisible café qui donne accès au «Häffchen» (chez Hanno) est en face d'un lavoir public qui est encore très utilisé de nos jours surtout par les jeunes Portugaises pour lesquelles cet endroit est une sorte de point de rencontre très animé et gai.

Lorsqu'il y a un certain nombre d'années, la maison, dite de Napoléon, fut démolie, la statuette extrêmement lourde de Napoléon qui y figurait fut installée dans le «Häffchen». L'hymne à la gloire de l'Empereur fut chanté par les plus hauts dignitaires alors en fonction et l'est toujours, dit-on, d'après une tradition bien installée.

Le regard qui fait le tour de cette belle cour ombrée se pose enfin sur les portes en bois ornées de ferronneries





remarquables par leur richesse. On retrouve ces mêmes détails de plus en plus rares dans notre pays, dans les panneaux des maisons anciennes qui bordent un côté de l'Alzette. L'historien d'art, qui les aime, désirerait bien les protéger, ne fût-ce que par la légère législation de la mise à l'inventaire. Mais le domaine de la protection du patrimoine architectural n'est pas l'enfant chéri des Luxembourgeois.

Au fond, ces Luxembourgeois, citadins ou villageois, sont des êtres très méfiants qui ont une attitude extrê-

mement récalcitrante quand ils entrevoient une mainmise si infime fût-elle sur la propriété privée. Peut-on leur en vouloir? Non! Le pays a toujours eu tant de peine à se battre pour rester libre. La méfiance est devenue un des traits de caractère à nous, les autochtones.

Et puis, si vous voulez arriver au «Häffchen», vous serez tenté de flâner dans le Stadtgrund, d'y voir les beautés et les problèmes. Dans cette minuscule partie de la ville se confinent pratiquement les problèmes très complexes du pays entier.

La ville poursuit son expansion

Le projet Kaltreis à Bonnevoie prend forme

En ces temps difficiles, les questions de logement en général et l'accès à la propriété en particulier se heurtent à des difficultés croissantes. Il est bien connu par ailleurs que notre peuple a un penchant très prononcé pour devenir propriétaire de son habitat (ainsi, près des deux tiers des Luxembourgeois sont propriétaires, qui d'un immeuble, qui d'une maison unifamiliale, qui d'un modeste appartement). Même si certaines de ces propriétés ne servent pas nécessairement à loger leur propriétaire, l'aspiration de devenir propriétaire des quatre murs qu'on habite est bien réelle et les hommes politiques, toutes tendances confondues, en tiennent compte. La politique du logement pratiquée à Luxembourg depuis la fin de la dernière guerre en témoigne d'ailleurs dans une très large mesure pour autant qu'elle met à la disposition des jeunes ménages désireux de se lancer dans l'aventure d'acquérir leur propre logement toute une panoplie d'aides, dont les crédits à des taux d'intérêt préférentiels sont sans doute l'aspect le plus remarquable.

Mais les pouvoirs publics sont aussi appelés sur le plan parce que visiblement les lois du marché n'arrivent pas à satisfaire les besoins de toute une partie de la population qui, ne disposant pas des moyens, ne trouverait pas à se loger décemment si le jeu de l'offre et de la demande s'exerçait librement dans ce domaine. D'où les nombreuses initiatives des pouvoirs publics pour promouvoir le logement social et le logement locatif subventionné. Il va de soi que les communes ne peuvent pas demeurer en reste dans cette affaire, ne serait-ce que parce qu'elles ont à faire face directement aux problèmes de logement de leurs administrés. La ville de Luxembourg n'a pas été inactive, loin s'en faut. Il y a certes eu des critiques formulées notamment par l'opposition au sein du conseil communal. Il est vrai que s'il y a un domaine où beaucoup reste à faire, c'est certainement le problème des logements locatifs à loyers subventionnés et de manière générale le problème du logement des ouvriers immigrés.

Le projet d'aménagement urbain Kaltreis à Bonnevoie s'adresse au problème de l'accès à la propriété et contribuera certainement à réduire quelques-uns des obstacles qui bloquent actuellement cette voie. De quoi s'agit-il? Afin de mettre à la disposition du public des terrains à bâtir à un prix accessible même aux revenus moyens, la ville a décidé de débloquent un espace non encore construit dans une zone classée depuis 1975 comme secteur d'habitation de faible densité. C'est donc par le jeu de la réserve foncière que la commune contribue ainsi à déjouer la spéculation qui a fait que les prix des terrains à bâtir se sont littéralement envolés ces dernières années, frustrant de nombreux citoyens désireux de construire leur propre maison. Le projet Kaltreis, qui est en gestation depuis quelques années déjà, a été approuvé par le conseil communal lors de sa séance du 17 avril 1981. Un certain nombre de questions restent toutefois en suspens, ce qui fait que le projet n'entrera pas dans sa phase de réalisation avant l'année prochaine.

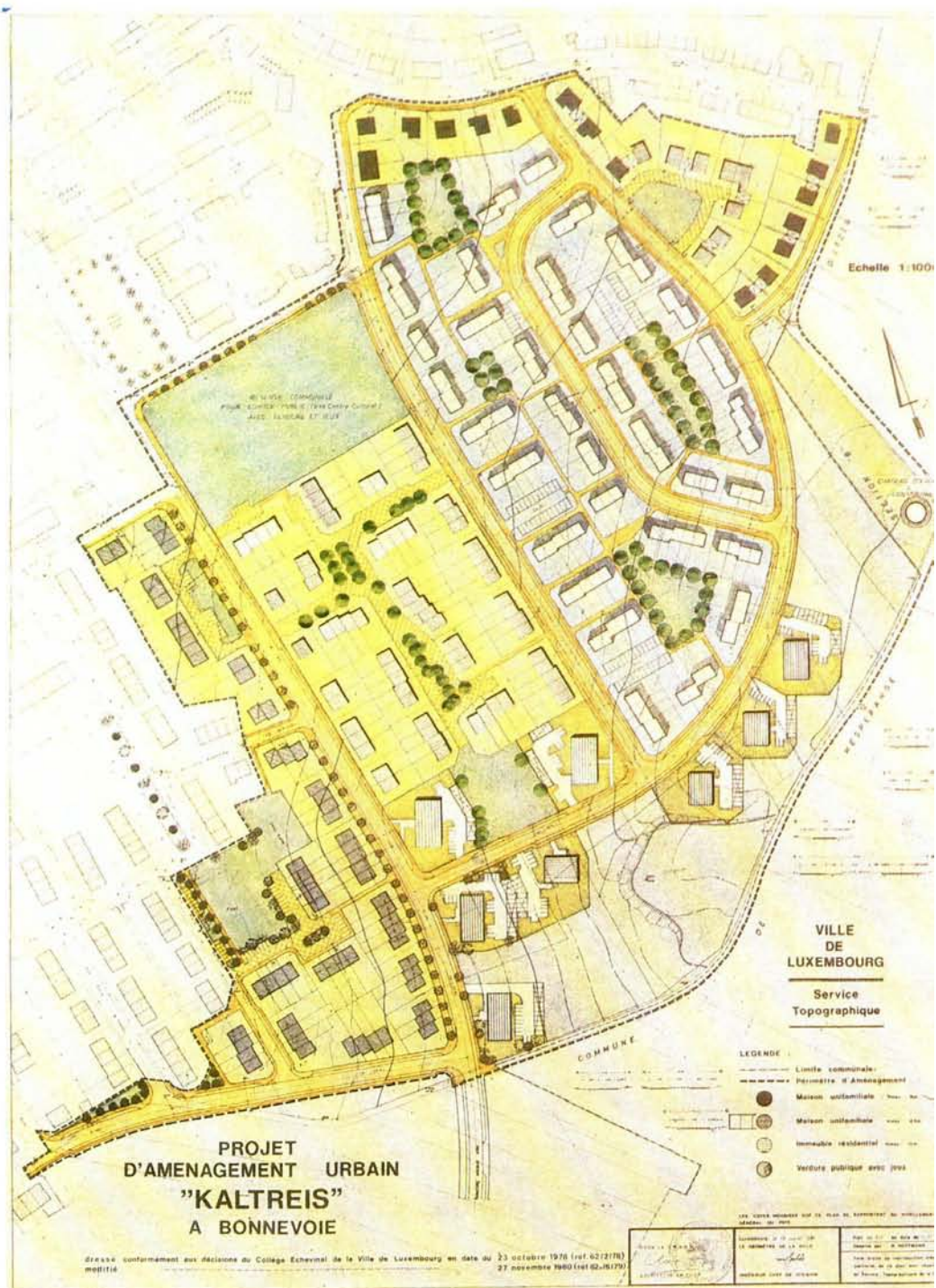
L'espace en question est situé entre Bonnevoie et Howald, le long de la frontière entre les communes de Luxembourg et de Hesperange. De vastes pâturages recouvrent

pour le moment cet espace de 21,5 ha. Tel qu'il est conçu, le projet essaiera, pour autant que possible, de respecter le caractère bucolique de cette partie de la ville en dotant généreusement la future cité d'espaces verts et en maintenant l'ouverture sur la campagne ondulante à la lisière de la ville. Le terrain appartient pour l'essentiel à la ville et à la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM). Quelques parcelles appartiennent à trois autres propriétaires. Comme on se trouve en présence de cette situation pour ce qui est de la propriété des lieux, la ville et la SNHBM se sont associées pour procéder à l'aménagement de ce vaste ensemble. Pour ce faire, les deux partenaires adopteront une conception unitaire en matière de voirie, d'édifices communs et d'espaces verts. On espère éviter ainsi l'incohérence, voire l'anarchie qui caractérisent trop souvent les cités ou ensembles résidentiels de nos villes et on entend mettre à profit l'aubaine assez exceptionnelle de pouvoir concevoir l'aménagement de cette cité-satellite à partir d'une situation de tabula rasa. Le remembrement sera donc fait de commun accord par les deux partenaires.

A partir de cette conception centrale, chacun des deux partenaires retrouvera cependant la liberté de mettre en oeuvre ses propres idées. Du côté de la SNHBM on s'oriente en direction de la politique qui a déjà fait ses preuves au Kirchberg et au Cents, ce qui implique une unité de style et un modèle-type pour les 140 maisons unifamiliales que la société projette de construire. A l'heure qu'il est, les idées ne sont pas encore fixées en ce qui concerne les intentions de la ville. L'ampleur du projet «Ville» est toutefois connue d'ores et déjà. Ainsi, il est prévu de réaliser 161 maisons unifamiliales et 87 appartements. Deux conceptions sont en discussion pour le moment. La ville pourrait soit céder le terrain aux intéressés, libre à ceux-ci d'y construire la maison de leur choix, en respectant certaines servitudes et certaines normes, soit vendre aux particuliers les terrains avec la maison construite par ses soins. Chacune de ces deux formules présente des avantages et des désavantages. Une concentration aussi importante de maisons toutes dans le même style (la cité comprendra

Le projet Kaltreis à Bonnevoie prend forme

Les artères qui sillonneront la cité seront avant toute chose des «Wohnstraßen», ce qui veut dire qu'une priorité sera donnée aux piétons et aux enfants.



388 unités de logement, projet SNHBM compris) aurait sans doute des relents de monotonie et d'ennui. D'un autre côté, une trop grande liberté des particuliers de construire n'importe quoi et n'importe comment aboutirait inévitablement à la physionomie décousue de beaucoup de nos cités. La ville retiendra sans doute une solution médiane et proposera les deux modalités aux personnes intéressées.

La conception unitaire qui a présidé à la conception d'ensemble des deux projets a eu pour résultat bénéfique de prévoir une densification

relativement faible, qui contribuera pas mal à rehausser la qualité de vie des futurs habitants de la cité. Alors que la réglementation en vigueur autorise un maximum de 40 logements par ha avec des espaces verts représentant au moins 10% de la superficie totale, le projet Kaltreis est conçu à partir de normes nettement plus favorables. Ainsi, on ne prévoit que 33 logements par ha, mais par contre 18% seront aménagés en verdure accessible à tout le monde et les 20,2% qui restent correspondent à la voirie. Notons que le rapport entre surface bâtie et espaces verts pourrait

évoluer dans un sens plus favorable encore, si l'on tient compte de l'aménagement de la réserve communale de 130 ares intégrée au projet. Cette réserve est prévue pour accueillir des édifices publics ayant une destination culturelle et insérés eux-mêmes dans beaucoup de verdure. Eventuellement cette réserve pourrait aussi servir à l'implantation d'un terrain de football. Mais on n'a pas encore tranché cette proposition qui répondrait aux désirs d'un club particulier alors que la ville doit veiller à traiter tous les clubs sportifs sur un pied d'égalité.



Le projet Kaltreis innove également en matière d'aménagement de la voirie. Les artères qui sillonneront la cité seront avant toute chose des «Wohnstraßen», ce qui veut dire qu'une priorité sera donnée aux piétons et aux enfants. Pour pourvoir aux besoins matériels des 1 500 habitants de la nouvelle cité, on n'exclut pas la réalisation d'un grand centre commercial aux abords immédiats. La possibilité d'aménager de petits commerces genre épicerie du coin est d'ailleurs retenue par le projet.

L'étymologie du mot Kaltreis semble agiter pas mal les esprits. Il s'agit d'un nom de lieu. Plusieurs écoles s'affrontent. Pour les uns, «Reis» viendrait de l'allemand «Reisig». D'autres affirment que cela désignerait plutôt la bordure non cultivée d'un champ. «Kalt» en vieil allemand ne veut pas dire froid mais désigne la hauteur, le bord abrupt d'un champ. En toponymie, le mot «Reis» est d'ailleurs souvent employé pour désigner un lieu élevé. Que les esprits s'échauffent à propos du nom de lieu qui sera celui de la nouvelle cité est sans doute

de bon augure en ce que ce nom est en soi tout un programme, tout comme l'animation et la vie d'un quartier sont tout un programme. Tel qu'il se présente, le projet Kaltreis témoigne en tout cas du dynamisme de la ville et de sa population. A ce titre, il s'inscrit dans une évolution qui a commencé après le démantèlement de la forteresse en 1867, en passant par l'intégration des communes limitrophes dans les années 20 et l'essor considérable des quartiers Ouest après la deuxième guerre mondiale.

Gemeinderat
trat
zusammen

DAS PALAIS IM KREUZFEUER DES MITTELPUNKTES

Großherzogliche Bleibe
soll Supermarkt werden



Punkte standen auf der Tagesordnung des hauptstädtischen Gemeinderates, der am vorvergangenen Montag zufälligerweise zusammentraf. Im Mittelpunkt der Debatten stand eine von einer Partei eingereichte Motion über die Umwandlung des großherzoglichen Palais in einen Supermarkt. Zu diesem Thema nahmen viele Redner Stellung, was zu einer Verlängerung der Sitzung Anlaß geben sollte. Im Endeffekt wurde im Anschluß zur Beendigung der Debatten die Sitzung vertagt, so daß die Verwirklichung des (kontroversier) kontroversierten Projekts auf sich warten zu lassen verspricht.

Des weiteren wurden Nominationen, Promotionen und Demissionen gutgeheißen. Auf der Sitzung bemerkten wir u. a. den Bürgermeister.

Ehe man zum zweifellos zeitraubendsten Punkt der Tagesordnung schritt, beantwortete der Schöffenrat die traditionellen Fragen der Räte.

Den Reigen eröffnete Rat Moder, der Auskünfte in bezug auf die beiden Engel, auf dem Dach des Kammergebäudes befindlich, haben wollte. Rat Moder beanstandete, daß seiner Ansicht nach diese Engel immer noch nicht, seit ihrer Anwesenheit ebendort, vollständig mit Armen und Händen ausgestattet seien. Rat Moder bezeichnete diese Tatsache als „unerhört“, was Rat Filz zum Zwischenruf sich befähigt zu glauben ließ, die Engel hätten ja Flügel und brauchten demgemäß keine anderen

Gliedmaßen. Daraufhin allgemeine Heiterkeit.

Rat Moder: „Teim is Monnäh!“

Der Bürgermeister tat alsdann mit dem gebotenen Ernst auf die Frage von seiten des Rates antworten. Die Untersuchungen hätten ergeben, so er, daß die Arme der erst kürzlich vom Staatsmuseum restaurierten Engel ihrerseits noch nicht fertig restauriert seien, weil sie verloren gegangen seien. Deshalb sei man dazu übergegangen, sie in mühseliger Kleinarbeit nachzuvollziehen. Diese Ausführungen des Bürgermeisters riefen bei Rat Moder Zweifel hervor, die dahingehend sich äußerten, daß der Rat meinte, es sei fragwürdig, restaurierte Engel mit renovierten

Gliedmaßen auszustatten. Nichtsdestotrotz solle man die Arbeiten schnellstmöglich vorantreiben, meinte Rat Moder, denn Teim sei schließlich Monnäh.

Weitere Fragen wurden dann auch noch vom Rat Wurm und Rat Walddaus betreffend die Errichtung von weiteren Verkehrsampeln in der Liebfrauenmilchstraße und behufs der Amenagierung des Baumbusch zu Zwecken der Freizeitgestaltung (Tennis, Jogging, Ping-Pong) gestellt.

Nominationen, Promotionen, Demissionen

Personalfragen wurden am Montag ebenfalls geregelt. Es kam zu einer provisorischen Nomination in der Karriere des Redakteurs (Grad 7) zwecks Einstellung beim hauptstädtischen Schlachthof. Definitive Ernennungen erhielten Sonja Mops (Hundesteuer), Steve Dünger (Stadtgärtnerei), Armand Triller (Musikkonservatorium) und Huguette Kurzschluß (Elektrizitätswerk). Anschließend kam es zum Punkt „Promotionen“, dem man insofern Rechnung trug, als die vorgenannten Personen sogleich befördert wurden. Der Schöffenrat schlug alsdann vor, die Routinefrage mit dem Punkt „Demissionen“ abzuschließen. Dies geschah, und

Sonja Mops, Steve Dünger, Armand Triller und Huguette Kurzschluß wurden auf einstimmigen Beschluß des Gemeinderates entlassen.

Der wohl am meisten diskutierte Punkt der Tagesordnung war der Vorschlag bezüglich der Umwandlung des großherzoglichen Palastes in einen Supermarkt. Hier schieden sich die Geister.

Die entsprechende Motion sollte von Rat Putsch eingebracht gewesen worden sein. Die Debatten entsponnen sich wie folgt.

Rat Putsch: „Nicht angreifen, was nicht da ist“

Rat Putsch findet es genug, daß manche Räte es immer wieder nicht lassen können. Hiermit meint er die Tatsache, laut welcher, es nicht angeht, immerfort die kulturelle und touristische Infrastruktur zu bemängeln und bei der erstbesten sich bietenden Gelegenheit alles anzugreifen, was in dieser Hinsicht nicht da ist. Will man als Europahauptstadt gelten, so muß auch eine gute touristische Infrastruktur bestehen, erklärt der Redner, und

daher hat er laut eigener Ansicht, die Motion über die Umgestaltung des großherzoglichen Palastes, gelegen ebendort wo immer Touristen kommen, nämlich im Kern der Hauptstadt, was ja sehr günstig nicht nur für Touristen, sondern auch für Einheimische sei, eingebracht. Die Touristen, welche laut Rat Putsch, was die Hauptstadt anbetrifft, alles Eintagsfliegen seien, die nur einen Tag hierherkämen, um günstig Alkohol und Zigaretten einzukaufen, könnten ihre Käufe dann in aller Schnelle im so geschaffenen Supermarkt-Palais abwickeln. Rat Putsch meint darüber hinaus, wenn sein Vorschlag verwirklicht werden würde, könne man auch mehr Touristenbusse viel mehr schnell in der Hauptstadt abfertigen. Auch die Stadtbewohner könnten von seiner Idee profitieren, hätten sie doch solchermassen endlich einen zentralgelegenen Ort, wo alles beieinander zu haben sein würde.

Rat Kueb äußert architektonische Vorbehalte, derweil Rat Semmel die Frage in den Raum wirft, was sich Rat Putsch denn eigentlich vorstelle, und ob er denn sagen könne, was sein Vorschlag überhaupt zur Verbesserung

der touristischen (Infrastruktur) Infrastruktur beizutragen habe. Sicherlich, so Rat Semmel, biete ein Supermarkt anstatt von dem bisherigen Palais keinesfalls eine fremdenverkehrsfördernde Animation.

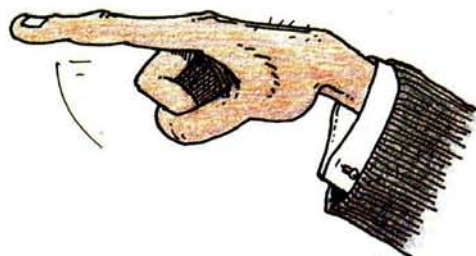
Animation fördern

Rat Putsch hält an seiner Meinung sehr fest, daß mittelfristig sein Vorhaben sich als lukrativ herausstellend erweisen würde. Außerdem, so er, könne man ja, was die Animation belange, Fürsorge tragen, indem man die Soldatenhäuschen vor dem Palais, deren es bekanntlich zwei seien, mit dem Großherzog bzw. der Großherzogin besetzen täte. Rat Putsch findet diese seine Idee köstlich und ein Beitrag zur Animation.

Während auch seine Parteikollegen die von Rat Putsch eingebrachte Motion als ein Zeichen für eine konstruktive Oppositionspolitik ansehen, zeigt sich die Majorität empört und sagt, all dies sei Geplänkel.

Nach einigem Her und Hin vertagt der Bürgermeister die Sitzung und hebt dieselbe auf. *Affaire à suivre.*

APPORTE !



POLEURS

Bibliothèque Municipale

Nouvelles acquisitions

Jean Bernard
Mon beau navire
 Buchet-Chastel, 250 pages

Quand les grands patrons de la médecine se mettent à rédiger des *Mémoires*...

Jean Bernard est déjà de l'Académie Française. Il est aussi Directeur de l'Institut de Recherches sur les leucémies et les maladies du sang à l'Université de Paris. Ce qui nous vaut un bilan des connaissances actuelles en hématologie, et des vues sur l'état de la biologie et de la médecine en 2080.

Les premiers chapitres du livre sont consacrés aux souvenirs d'enfance et de jeunesse: le jardin du Luxembourg, la librairie d'Adrienne Monnier, où l'étudiant peut approcher, entre 1920 et 1930, les maîtres de la littérature, la guerre, la Résistance, qui conduit le jeune médecin à la prison de Fresnes, où il apprend à un codétenu, vieil horloger luxembourgeois, à simuler un ramollissement cérébral!

Pierre Debray-Ritzen
L'usure de l'âme
 Albin Michel, 510 pages

Le chef du service de psycho-pédiatrie à la faculté de Médecine est d'humeur combative. Polémiste virulent, il s'en prend à la scolastique freudienne, à l'impudente cuistrerie de certains de ses confrères, à l'indigence politique... Mais il nous découvre aussi l'autre versant de sa personnalité: sa passion pour les arts et pour la création artistique. De cette vie passionnée et engagée, il nous livre des souvenirs passionnants.

PIERRE
 DEBRAY-RITZEN
**L'USURE
 DE L'ÂME**
 MÉMOIRES



PAUL MILLIEZ
**Médecin
 de la
 liberté**
 préface de
 Jean Lacouture
 Seuil



Paul Milliez
Médecin de la liberté
 Seuil, 330 pages

Encore un grand patron engagé dans la lutte pour le renouveau des études et des recherches médicales. Consultant de renom international, connu pour ses travaux sur l'hypertension artérielle, il est aussi réputé pour son anticonformisme: issu d'un milieu catholique, formé par les jésuites, il vient défendre devant les tribunaux les malheureuses jeunes femmes acculées à l'avortement. - De Gaulle l'appelait «le champion de la médecine». Un titre bien mérité.

Lucien Israel
La décision médicale
 Calmann-Levy, 230 pages

Cet essai sur l'art de la médecine est rédigé par un cancérologue. Notre auteur tire de son expérience quotidienne des réflexions sur la responsabilité de celui qui, dans les cas graves, doit décider en dernier ressort, et qui n'est lui aussi qu'un homme, avec son angoisse, son espoir, ses souffrances, ses limites.

Yves Laurent
Médecins sans frontières
 Laffont, 310 pages

Ce livre nous permet d'en savoir plus sur MSF, cette association fondée il y a dix ans, qui se situe à mi-chemin entre la Croix Rouge et Amnesty International, et que seule une actualité tragique, toujours renouvelée - les

derniers combats meurtriers au Liban - signale à l'attention du grand public.

Ces médecins, ces infirmières préfèrent garder l'anonymat. Ils ne sont pas (encore) candidats aux Prix, aux Académies. Mais ils vont là où ne va personne d'autre, sur ces champs de bataille où des blessés agonisent, où des enfants souffrent et meurent sous l'oeil impassible des colonels et des politiciens. Ce sont eux qui nous permettent de ne pas désespérer de l'humanité.

Booth et Fitch
La terre en colère (Earthshock)
 Seuil, 330 pages

Haroun Tazieff, dans sa préface, souligne l'intérêt de l'ouvrage: expliquer ce que sont les catastrophes naturelles, essayer de les prévoir et réfléchir sur les façons de les survivre. Les auteurs racontent et analysent les grands cataclysmes du passé: glaciations, déluges, séismes, éruptions volcaniques, typhons, chutes de météorites... tous ces «accidents» qui, inévitablement, vont se reproduire et secouer à nouveau notre planète, si instable, si violente et si menacée. Mais où? Quand? C'est toute la question.

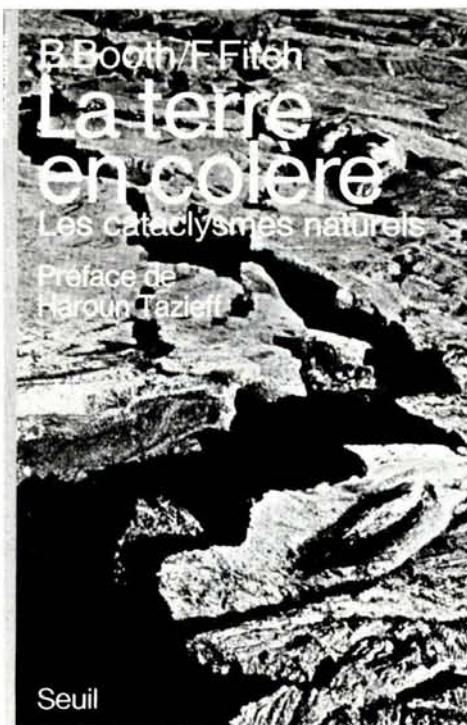
Zoé Oldenbourg
La Joie-Souffrance
 Gallimard, 768 pages

Dans le milieu, ô combien attachant!, des intellectuels russes émigrés à Paris, entre 1920 et 1930, voici Vladimir, quarante ans, poète, père de famille, ouvrier chez Renault. Et voici Victoria, dix-sept ans, étudiante, qui vit seule avec un père ivrogne. Et c'est la passion folle, l'amour terrible et absolu, qui brave tous les préjugés, qui force toutes les portes. Mais la dernière porte ne peut s'ouvrir que sur la mort.

Que le nombre des pages ne vous rebute pas. Ce roman est admirable, et admirablement écrit. Si j'avais à décerner un Prix, ou à désigner la prochaine académicienne...

Hubert Juin
Victor Hugo 1802-1843
 Flammarion, 880 pages

Tout n'a donc pas encore été dit ou écrit sur celui qui est resté, hélas (Gide dixit), le plus grand poète du 19^e siècle. Ce premier volume, volumineux, raconte l'enfance, la jeunesse, les premières oeuvres, les premières amours de l'enfant sublime, la participation d'Olympio à la vie littéraire et politique, jusqu'au drame de Villequier. Que de choses vues! Que de choses vécues! Que de mots remués! Que d'idées exprimées! Et nous n'en sommes qu'à la moitié de cette existence exceptionnelle.



Robert Merle
Paris, ma bonne ville
Plon, 520 pages

Comme prévu, Pierre de Siorac va se trouver à Paris juste à temps pour être le témoin des massacres de la Saint-Barthélémy. Avec lui, nous traversons les salons du Louvre, les ruelles fangeuses, pour entrer dans les maisons bourgeoises, dans les étuves et dans les églises, où les prédicateurs fanatiques incitent les fidèles à extirper les hérétiques. Par la grâce de l'auteur, nous approchons tous les personnages illustres de l'époque: la famille royale, le duc de Guise, l'amiral de Coligny, Ambroise Paré, et même Michel de Montaigne, dans sa fameuse Librairie.

Bien que fidèle, en esprit, à sa douce Angelina, notre ami Pierre rencontre moult dames et gentes demoiselles, qui toutes lui veulent beaucoup de bien.

Robert
Merle
Paris
ma bonne
ville
roman

Ronald Grossarth-Maticek
„Krankheit als Biographie“
Kiepenheuer & Witsch, 302 Seiten

„Ein medizinisch-soziologisches Modell der Krebsentstehung und -therapie“ hat der Autor dieses Buches aufzuzeigen versucht. Die Zeit- und Zivilisationskrankheit Krebs, wie entsteht sie, worauf ist sie zurückzuführen? Grossarth-Maticek zeigt anhand von vielen Fallbeispielen, daß Krebs keineswegs nur eine organische Krankheit ist. In vielen Instituten und Kliniken wurde

während der letzten Jahre bei vielen Patienten klar, daß ein direkter Zusammenhang zwischen der Widerstandsfähigkeit des Körpers gegen Krebs und der Psyche des Menschen besteht. Krebs, eine psychosomatische Krankheit? In unserer Gesellschaft, die den Menschen geistig und seelisch immer ärmer macht und in der Depressionen und neurotische Störungen zum Alltag gehören, ist diese These keineswegs von der Hand zu weisen. Ein lesenswertes Buch.

Martin Walser
„Das Schwanenhaus“
Suhrkamp, 233 Seiten

Dieser Roman ist nur vordergründig die Geschichte einer kostbaren Jugendstil-Villa am Ufer des Bodensees. Er ist auf einer zweiten Ebene die Geschichte ihrer Besitzer, aber vor allem auf einer dritten die eines Immobilienhändlers, Gottlieb Zürn, der vergeblich versucht, den Alleinauftrag für den Verkauf der Villa zu bekommen. Wir erfahren von seinen Berufs- und Familiennöten, besonders aber seine persönlichen Probleme, die, wie so oft bei Martin Walser, die Probleme eines eher durchschnittlichen Versagers sind, der aber mit poetischem Talent und der Eigenschaft des Humors begabt ist. Diese teilt er mit dem Verfasser, und es sind vor allem der von keiner Bitternis getrübt humorvolle Ton und die bis in die letzten Nuancen sich einführende Sprache, die den Leser gefangennehmen.

Ronald Grossarth-Maticek
Krankheit als Biographie

Ronald
Grossarth-
Maticek
Krankheit als
Biographie

Ein medizinisozziologisches
Modell der Krebsentstehung und -therapie



Kiepenheuer & Witsch

k&w

Martin Walser Das Schwanenhaus



Martin Walser
Das Schwanenhaus
Roman
Suhrkamp

(Die kurzen Buchbesprechungen wurden vom Comité de Lecture der Stadtbibliothek zusammengestellt.)

Was bedeuten die Straßennamen der Stadt?

Dargent

(Place François-Joseph)
Am Konvergenzpunkt der Côte d'Eich und der Rue de Muhlenbach (Eich). Place Dargent ist die offizielle Bezeichnung seit 1925. Luxemburgisch: Eecher Plaz. Während der deutschen Besetzung 1940-44: Langemarck-Platz. F.-J. Dargent, geboren am 4. März 1805 in Luxemburg, gestorben am 14. Juli 1869 in Eich. Von 1832 bis 1860 Apotheker in Luxemburg. 1861, Mitgründer der Société des Sciences médicales (seit 1868 Sektion des Institut grand-ducal). Ab 1864 war Dargent Bürgermeister der Gemeinde Eich, wohin er sich 1860 zurückgezogen hatte. Dargents Vaterhaus ist das Haus Höcklin (Platz) am Krautmarkt, eines der ältesten Häuser der Stadt. Zum Dank für ein Legat zugunsten der Armen wurde der Name von Dargents Witwe in das Goldene Buch der Stadt Luxemburg eingetragen.

Deny (Rue Louis)

Von der Rue Jean-Pierre Biermann abzweigende Sackgasse (Rollingergrund). Louis Deny, geboren am 9. Januar 1797 in Luxemburg, dort gestorben am

30. Juni 1875, war erst Soldat, später Kammergreffier und Generalsekretär der Regierung. Seit 1816 mit Archivarbeiten vertraut, wurde er 1840 zum Archivar der Regierung ernannt und somit erster Archivar des heutigen Staatsarchivs.

Déportation (Rue de la)

Verbindet die Route d'Esch mit dem Mühlenweg (Gaspericher Berg). Früherer Name: Rue de Sedan. Der an dieser Straße liegende Hollericher Bahnhof diente während der deutschen Besetzung im Zweiten Weltkrieg als Sammel- und Abtransportstelle der Umsiedler.

Dernier Sol

Schlägt einen Haken von der Route de Thionville aus bis zur Rue des Ardenes und mündet wieder in die Route de Thionville ein. Luxemburgisch: Leschte Steiwer. Während der deutschen Besetzung: Am letzten Stüber. Hier stand früher das äußerste Wirtshaus der Stadt und wurde, wie es heißt, der letzte Stüber vertrunken. Der Stüber oder Stuver war eine auch im niederländischen Raum gültige Münze. 1816 galt der bergische Stüber in Luxemburg 0,05 Franken. Ob Stüber aus Stüber = Sol = Münze oder aber aus Stüber = Sol = Boden = Stellenbezeichnung, abzuleiten ist, darüber wird gestritten.

Deventer (Rue Jacques de)

Führt von der Rue van der Meulen am Dommeldinger Schloßpark vorbei zur Route d'Echternach (Dommeldingen). Jacques Deventer, aus Deventer gebürtig, und gestorben 1575 in Köln, zeichnete um 1550 den ältesten bekannten Plan der Stadt und Festung Luxemburg.



Dicks (Rue)

Verbindet den Boulevard de la Pétrusse mit der Rue Sainte-Zithe (Bahnhofsviertel). Nationaldichter Dicks, mit richtigem Namen Lucien-Irvin-Edmond de La Fontaine, wurde am 24. Juli 1823 in Luxemburg, am Knuodler, geboren und starb am 24. Juni 1891 in Vianden. Durch seine „Komédestécker“ („volkstümliche Mundartvaudevilles“) wurde er zum eigentlichen Begründer unseres nationalen Theaters. Schrieb auch über Folklore. 1850 Advokat, 1852 Friedensrichter in Luxemburg, 1857 Eisenbahnbeamter, dann Besitzer einer Tuchfabrik in Remich, von 1867 bis 1870 Bürgermeister von Stadtbredimus, 1879 Ergänzungsrichter in Remich, 1881 Friedensrichter in Vianden. Die Herkunft des Beinamens „Dicks“ ist bislang nicht geklärt.

Diderich (Avenue Gaston)

Verbindet den Boulevard Grande-Duchesse Charlotte mit der Rue des Aubépines (Belair). Früherer Name: rue Bel'air. Während der deutschen Besetzung: Prinz-Eugen-Straße. Gaston Diderich, geboren am 16. Juni 1884 in Luxemburg und dort am 30. April 1946 gestorben, war Rechtsanwalt, Abgeordneter und von 1920 bis 1946, außer während der deutschen Besetzung, Bürgermeister der Stadt Luxemburg. Er gehörte der liberalen Geistesrichtung an.

1900 (Rue)

Verbindet die Rue und Place de Strasbourg mit der Rue Glesener (Bahnhofsviertel). Die Sprech- und Schreibweise erlaubt, die Straße unter D oder M einzustufen: Rue Dix(-) Neuf Cent(s) oder Rue Mil(le) neuf cent(s), wie es der neue Stadtplan tut.



Dix-Septembre

(Avenue du)

Verbindet den Boulevard Grande-Duchesse Charlotte mit der Place de France (Belair). Vorheriger Name: Route de Longwy. Während der deutschen Besetzung: Longicher Straße.

Benannt nach dem historischen Datum der Befreiung der Hauptstadt am 10. September 1944 durch die Alliierten – namentlich die V. US-Panzerdivision unter General Oliver – die über diese Straße in die Stadt einzogen.

Dominicains

(Rue des)

Mündet einerseits in den Sentier de l'Espérance und ist andererseits über eine Brücke mit der Allée Pierre de Mansfeld verbunden (Clausen).

Der Name weist auf das Kloster hin, das die 1292 vom Grafen Heinrich VII. und dessen Mutter Beatrix gerufenen Dominikaner dort gegründet hatten. Es wurde während der Kriegseignisse der Jahre 1543/44 vollständig zerstört. Die Mönche bauten das Kloster nicht wieder auf, sondern ließen sich auf dem Fischmarkt nieder.



Dommeldange

(Montée de)

Steigt von der Rue Jean Engling zum Grünwald an (Dommeldingen).

Dormans

(Rue de)

Geht als Abkürzung im unteren Roudebierg von der Rue de la Faïencerie aus und mündet wieder in dieselbe ein (Rollingergrund).

Dormans, an der Marne, ein Kantonshauptort im Bezirk Epernay, der im Ersten Weltkrieg sehr gelitten hatte, wurde 1920 von der Stadt Luxemburg adoptiert.

Draperies

(Rue des)

Verbindet die obere Rue de Hamm mit der Rue Godchaux (Hamm).

Die an der Alzette gelegene Schleifmühle, zu welcher die Straße führt, wurde ab 1828 von den Brüdern Guet-

schlick und Samson Godchaux zu einer Tuchfabrik um- und ausgebaut. Die Tuchfabrik, die, nach wechselvoller Geschichte, zuletzt nur noch 150 Arbeiter beschäftigte, mußte im Juni 1939 ihre Tore schließen.

Duchscher

(Rue André)

Verbindet die Rue Glesener mit der Place de Paris (Bahnhofsviertel). André Duchscher, am 19. Oktober 1840 in Esch-Sauer geboren, am 17. Januar 1911 in Wecker gestorben, dessen Name eng mit den 1873 in Wecker gegründeten Gießerei- und Konstruktionswerkstätten verbunden bleibt, erlangte auch einen guten Ruf als Verfasser mehrerer Theaterstücke in Echternacher Mundart. Daß er auf sozialem und politischem Gebiet tätig war, ist weniger bekannt.

Dumoulin

(Rue du Fort)

Verbindet den Boulevard Général Patton von Pulvermühl aus mit der Rue de Trèves (Pulvermühl-Fetschenhof). Das auf Fetschenhof gelegene Fort Dumoulin, „die Achillesferse der Festung“, wurde 1836 erbaut. Pate stand der in Luxemburg sehr unbeliebte preußische General holländischer Abstammung Dumoulin, Festungskommandant 1814-1842.

Dunant

(Rue Henri)

Während der deutschen Besetzung: Hochofenstraße.

Führt von der Rue de la Cimenterie nach Walferdingen (Beggen). Der Genfer Schriftsteller und Philanthrop Henri Dunant, geboren in Genf am 8. Mai 1828 und gestorben am 30. Oktober 1910 in Heiden, war 1863 einer der Mitgründer des Internationalen Komitees des Roten Kreuzes und 1864 Mitinhaber der Genfer Konvention. 1901 erhielt er den ersten Friedensnobelpreis.



Duployé

(Rue Emile)

Verbindet die Rue Pierre Krier mit dem Boulevard Baden-Powell (Bonneweg).

Während der deutschen Besetzung: Gustav-Kirsch-Straße.

Der Franzose Emile Duployé (1851-1901) entwickelte eine Stenographierart, die von dem Luxemburger Hubert Bruck, Sekretär bei der Generalstaatsanwaltschaft, internationalisiert wurde und daher Systeme Duployé-Bruck genannt wird.

Dupong

(Boulevard Pierre)

Verbindet die Avenue du Dix-Septembre mit der Autobahn Luxemburg-Esch (Neumerl).

Pierre Dupong, geboren in Heisdorf am 1. November 1885 und gestorben in Luxemburg am 23. Dezember 1953, war 1914 Mitbegründer, erster Generalsekretär und -kassierer der Rechtspartei, der heutigen CSV. 1926 in die Regierung berufen, blieb er ununterbrochen Arbeits- und Finanzminister bis 1937 und war von da ab Staatsminister bis zu seinem Tode, von 1940-1944 in der Exilregierung.



Durbuy

(Place de)

Stößt an die Rue d'Ivoix, de Neufchâteau und d'Orchimont (Bonneweg).

Graf Heinrich IV. von Luxemburg-Namür erbte um 1150 die Graf- bzw. Herrschaft Durbuy, die aber erst nach Vereinbarung mit den Erben Gérards, Herrn von Durbuy, eines nachgeborenen Sohnes der Gräfin Ermesinde, unter Heinrich VII. definitiv an Luxemburg fällt. Die Stadt Durbuy, die ziemlich früh einen Freiheitsbrief erhalten hatte, gehörte zu den 15 in den alten luxemburgischen Ständen vertretenen Städten. Während kurzer Zeit befand sich in Durbuy ein Münzatelier. Seit 1839 gehört die Stadt zu Belgien.

Trésors du Musée J.-P. Pescatore

Les peintres des marines sont par leurs affinités très proches des paysagistes. Inévitablement conditionnés par les éléments du paysage ambiant, leur commun dénominateur est le rendu de l'atmosphère. Ils y projettent parfois leur solitude et leur angoisse en utilisant les contrastes d'ombres et de lumières. L'eau commence à jouer un rôle prédominant; l'humidité de l'air devient de plus en plus palpable.

La mer, seconde patrie des Hollandais, est alors pour eux une source inépuisable de thèmes les plus variés:

côtes, plages, ports bruyants, trafic, incidents de la navigation, combats navals et tempêtes en haute mer.

En 1650 sur 1035 bateaux qui passent en Baltique depuis la Mer du Nord 968 sont hollandais. L'énorme puissance de la flotte nationale fournit aux artistes spécialisés dans la peinture des marines protection, honneurs et commandes, car à cette époque la navigation sur mer et la navigation intérieure ont une signification importante dans la vie économique hollandaise.



Jan van de Capelle Estuaire avec bateaux

Les Hollandais du 17^e siècle

Le représentant le plus caractéristique de ces peintres de marines est Jan van de Capelle (1624-1679) qui a su capter les effets de lumière sur les vagues et les couchers de soleil sur la mer au soir d'un beau jour. Aucune de ses toiles n'est d'ailleurs une marine au vrai sens du terme: à l'embouchure d'une rivière, dans un port silencieux, les vaisseaux ont jeté l'ancre; aucun remous ne vient détruire la merveilleuse transparence des ombres, la subtilité des reflets colorés; pas de bataille sur cette «Mer calme», mais parfois des salves joyeuses accueillant les visiteurs qui abordent les vaisseaux

pavoisés. L'eau est rendue sans autres rides que celles qui sont nécessaires au reflet du paysage, des bateaux et des gens.

L'Estuaire avec bateaux, toile acquise en 1851 de la célèbre collection du baron van Nagell van Ampsen est une oeuvre admirable dans son éclairage argenté d'où émergent par masses les rives et les bateaux. L'abondance des gris fait sortir la blancheur des voiles et des nuages. Pas la moindre brise. Le calme résulte des horizontales alors que le mouvement est suggéré par les diagonales des voiles.

L'abonnement **G** pour la saison 1981/82

L'affaire est entendue: la ville veut promouvoir, à côté des tournées Karsenty - représentatives d'un théâtre «de consommation» et de distraction -, un théâtre français moderne et ouvert sur notre temps, qui n'exclut pas pour autant le répertoire classique. Nous nous félicitons que ce théâtre soit en train de trouver un public à Luxembourg, car près de 500 abonnés ont assisté la saison passée aux spectacles de l'abonnement français G. Parallèlement à cette remontée du nombre d'abonnés, un sérieux effort d'animation avant et après les spectacles a été consenti par Philippe Noesen, responsable des «Jeunesses Théâtrales», qui prépare les représentations par des exposés introductifs et s'efforce de convaincre les metteurs en scène à entrer en contact avec le public, une fois la représenta-

tion terminée. Ainsi, après le spectacle du Grand Magic Circus, la saison passée, un grand nombre de spectateurs sont restés jusque tard dans la soirée pour discuter avec Jérôme Savary. Par ailleurs, toujours dans le cadre des «Jeunesses Théâtrales», l'acteur et metteur en scène français Eric Eychenne a présenté, en one-man show - l'Etranger d'Albert Camus et les Caractères de La Bruyère dans différents lycées du pays, apportant ainsi une animation théâtrale dans les écoles, fait assez rare pour qu'il soit utile de le souligner.

Nous présentons ci-dessous le programme de l'abonnement français G, c'est-à-dire en détail la première pièce et plus succinctement les trois autres, sur lesquelles nous reviendrons dans un numéro ultérieur.

Le 7 novembre 1981

FAUT PAS PAYER
de Dario Fo

Dario Fo est cet homme de théâtre italien - auteur, metteur en scène, acteur, bref animateur de théâtre - qui est militant tout en faisant du théâtre. Dans la lignée de Brecht, il entend faire de la scène un endroit où se reflètent les problèmes de notre temps; non pas des problèmes abstraits, tels que ceux de la condition humaine, mais des problèmes concrets, d'ordre social et politique, mis en scène dans une perspective de lutte. Ainsi, **l'Enterrement du Patron** (1969), représenté à Luxembourg il y a deux ans, parlait de la création d'une section syndicale dans



L'abonnement

pour la saison
1981/82

une entreprise. **Mort accidentelle d'un anarchiste** (1970) avait comme thème central l'Etat et les rapports de l'individu avec cette énorme machine. **Je préférerais mourir ce soir** (1970) développait quelques étapes de l'histoire de la classe ouvrière. Par ailleurs, directement inspirés de l'actualité internationale, voici des pièces comme **Feddayn** (1970) et **Guerre du Peuple au Chili** (1973).

La pièce **Faut pas payer** (jouée la première fois en Italie en 1974 sous le titre **Non si paga!**) essaie d'échapper à un défaut souvent reproché à Dario Fo qui est celui du didactisme. Certes, en même temps qu'il a choisi ses sujets résolument en dehors des préoccupations du théâtre traditionnel, Dario Fo a élaboré des formes nouvelles. Que ce soit le choix du lieu théâtral (**Non si paga!** a été créé dans un local désaffecté par le collectif théâtral La Comune), l'utilisation du langage parlé, souvent laissée à l'appréciation des comédiens travaillant la pièce sur scène, l'imaginaire qui fait irruption dans la réalité la plus banale, la caricature dans l'élaboration des personnages: toutes ces directions révèlent assez que Dario Fo essaie de retrouver un théâtre populaire qui plaise, amuse, fasse réfléchir et amène à l'action le public le plus divers. **Faut pas payer**, monté en 1980 par les Tréteaux du Midi, est une farce:

*La nouveauté de **Non si paga!**, c'est d'avoir traité sur le mode de la farce en vaudeville une situation qui tantôt se confîne dans la grisaille du fourneau à gaz et tantôt débouche sur la menace d'une charge de police. Or le recours au vaudeville, loin de servir à esquiver le réel, permet de le montrer tel qu'il est, déglingué, incohérent, d'autant plus impitoyable dans ses mécanismes qu'il semble indéchiffrable¹.*

Ou, comme le voit le metteur en scène Jacques Echantillon: *Fo «auteur-jonglar» écrit dans l'espace en pirouettes, en jongleries, en «coups-de-pied-au-cul», en éclats de rire, en larmes, en mélo, en grand-guignol, en tours de magie, en coups de fouet, en popu, en dérisoire, en bouffonneries, en meurtrissures, en vécu, en imaginaire, en exorcisme...²*

La pièce **Faut pas payer!** se déroule principalement dans un modestement appartement d'ouvriers. Les personnages principaux sont deux femmes, Margherita et Antonia, et leurs maris Giovanni et Luigi. Ces ménages d'ouvriers n'arrivent pas à joindre les deux bouts, car la vie est de plus en plus chère. Lasses de cette misère sans cesse recommencée, Antonia et Margherita, avec d'autres femmes du quartier, se révoltent contre les règles établies de la société de consommation et vont se servir dans un supermarché sans payer.

A partir de ce mouvement de révolte à la base concernant l'élément essentiel pour la subsistance de l'homme, la nourriture, Dario Fo développe une action très simple: les deux femmes, essayant de cacher cette nourriture encombrante volée au supermarché, doivent trouver toutes sortes de subterfuges pour éviter d'être prises par la police, d'abord, ensuite par leurs maris qui se refusent à tout acte malhonnête pour sauvegarder leur dignité d'ouvrier. Disons tout de suite que le dénouement heureux – véritable happy end – donne raison aux deux femmes et débouche sur un hymne à une vie nouvelle.

Le thème est sans doute emprunté à certains aspects de la vie quotidienne des quartiers pauvres des grandes villes industrielles de l'Italie, avec leurs formes nouvelles de lutte sociale. Là-dessus, Dario Fo élabore des personnages burlesques comme ceux de la commedia dell'arte et qui sont autant de types humains aisément transposables dans d'autres réalités: les représentants de l'ordre – tantôt gendarme tantôt agent de police tantôt croque-mort tantôt vieillard – qui donnent de cet ordre une image fluctuante, contradictoire, sereine ou violente, mais aboutissent toujours à donner raison aux riches et tort aux pauvres; les femmes, aux prises avec les difficultés exaspérantes de la vie quotidienne, qui utilisent dans leur lutte pour la survie les atouts de leur féminité et leur prise de conscience des nécessités de la vie con-

crète; les maris, balourds, timides, un peu bornés, s'en tenant au début à leurs certitudes de syndicalistes obéissant aux mots d'ordre, puis évoluant vers une prise de conscience de leur réalité.

Il ne faut pas chercher chez Dario Fo la construction dramatique rigoureuse ni les ressorts vraisemblables du théâtre habituel. De rapides séquences, lâchement reliées entre elles, mettent en oeuvre de «grosses ficelles»: des femmes subitement enceintes pour cacher la nourriture volée; des contes «à dormir debout» pour tromper le gendarme; des agents de police qui se mettent à des analyses gauchistes; des cercueils qui servent de cachette; des cadavres dans le placard... ficelles ponctuées de dialogues rapides et de discours politiques. Comme l'a écrit un critique lors de la représentation de la pièce en France (Matthieu Galey dans l'Express):

Dario Fo, lui, ne ressemble à personne: c'est le Feydeau de l'agit-prop. Avec lui, la commedia dell'arte vire aux Karl Marx Brothers, et il est sans doute le seul homme de théâtre qui ait jamais réussi à «engager» le fou-rire et le quiproquo.

Ou encore (Laurence Cossé dans le Quotidien de Paris):

Dario Fo, ce fils naturel de Brecht et de Colombine, a créé un genre: le boulevard politique. Un théâtre à la fois intelligent et vraiment populaire, très moderne, mettant en scène les «indiens métropolitains» et autres autonomes de l'Italie d'aujourd'hui, mais n'hésitant pas à recourir aux vieilles ficelles de l'efficacité drolatique: autrement dit déchaînant le grand rire.

Reste à souligner que la représentation de la pièce par les Tréteaux du Midi, initialement jouée sous chapiteau, a été saluée par toute la critique française, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite!

LA SUITE
DU PROGRAMME

Les trois autres représentations de l'abonnement G ayant lieu en 1982, on se contentera de les situer brièvement, quitte à y consacrer un dossier plus substantiel dans un prochain numéro.

¹ Valeria Tasca dans l'introduction à l'édition de la pièce de Dario Fo (Les Tréteaux du Midi 1980), introduction à laquelle nous sommes redevable pour les données sur l'oeuvre de l'auteur italien.

² Préface à la publication de la pièce.



Catherine Chevallier et Evelyne Grandjean dans «Faut pas Payer» de Dario Fo

Le 21 octobre 1981

LE BOURGEOIS GENTILHOMME de Molière

Pièce classique, sans doute, mais présentée par le Grand Magic Circus. Ce qu'y deviendra Molière, on ne le sait trop: probablement prétexte à un travail de Jérôme Savary avec les moyens propres au Grand Magic Circus qui avait proposé *Les Mélodies du Malheur* en 1980 à Luxembourg.

Le 26 février 1982

LA MUSIQUE ADOUCIT LES MOEURS de Tom Stoppard

Cette pièce anglaise, créée en 1977 à Londres (titre anglais: *Every Good Boy Deserves a Favour*), a été traduite par Guy Dumur. Le sujet, c'est le sort réservé aux dissidents politiques en Union soviétique, traités dans les asiles psychiatriques.

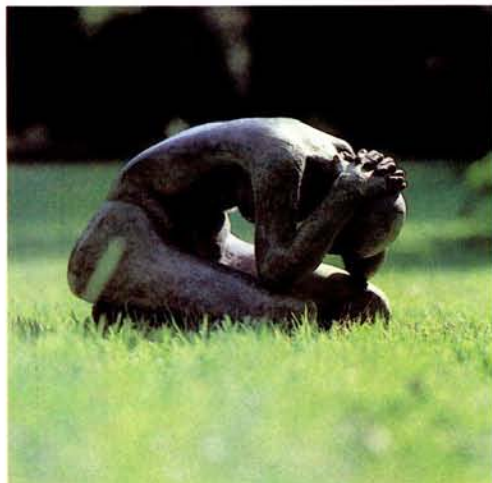
La pièce, représentée pour la première fois en français en 1980, sera jouée par le Théâtre National de Belgique, dans une mise en scène de Bernard de Coster, bien connu à Luxembourg pour le somptueux travail qu'il avait fait sur *La Balade du Grand Macabre* de Ghelderode et *Cyrano de Bergerac* de Rostand.

Le 6 janvier 1982

FRANÇOIS LE FOL, RABELAIS LE SAGE de Mehmet Ulusoy

Ce spectacle est en train d'être monté par le Théâtre de Liberté qui nous a proposé des représentations fort intéressantes lors des saisons passées: *l'Enterrement du Patron*, de Dario Fo, en février 1979, et *Pourquoi Ben-nerdji s'est suicidé?* de Nazim Hikmet en octobre 1980.

La fable scénique composée autour de l'oeuvre de François Rabelais par Alain Enjary et Jack Salom sera mise en scène par Mehmet Ulusoy, qui travaille en France depuis 1972 avec le Théâtre de Liberté qu'il a fondé cette année-là.



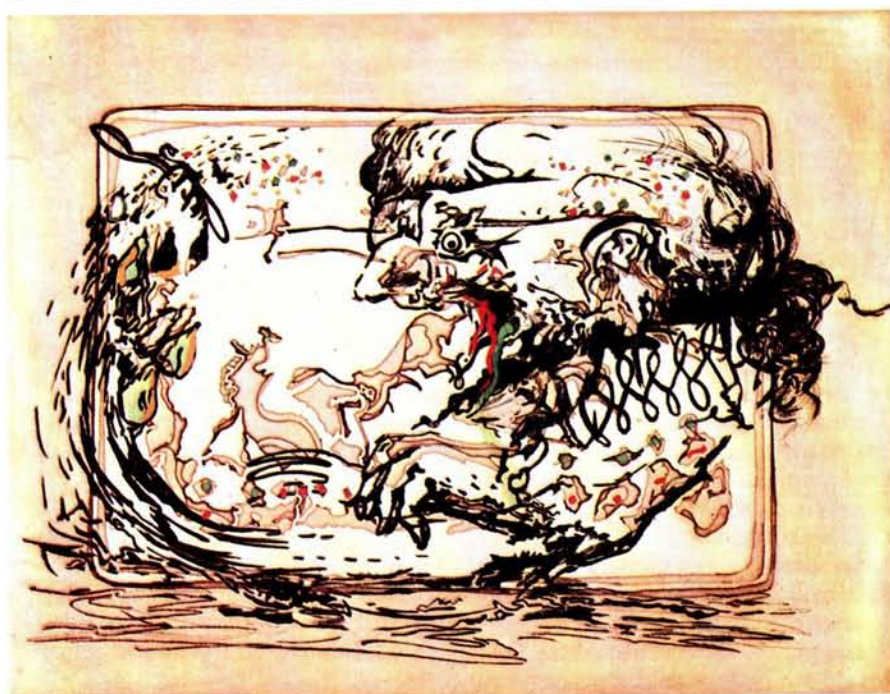
«Les métiers d'Art en France»,

tel était le thème d'une exposition dans la Villa Vauban, organisée par la Ville de Luxembourg dans le cadre de l'année du Patrimoine en France, en collaboration avec la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art de Paris et le Centre Culturel Français à Luxembourg. L'exposition, qui connut un très grand succès, comprenait les sections suivantes: arts du livre, peinture sur soie, tapisserie, vitrail, mosaïque, céramique, émail, dinanderie et poterie de métal, bronze, fonderie, sculpture et arts de la table.

Georges Braque

Ce furent les principales estampes de Georges Braque, appartenant à la collection de la Fondation Maeght, qui étaient regroupées au sein de cette exposition dans la Villa Vauban. «Dans cette oeuvre secrète où l'apparente économie des moyens cache la maîtrise de toutes les techniques employées, rien jamais n'est laissé au hasard. Dans ce graphisme qu'il trace sur la pierre calcaire ou sur le cuivre et qui se retrouve transcrit sur ce papier si vivant, il n'y a aucune recherche d'effets inutiles mais une autorité sereine à laquelle il ajoute quelquefois le poids de la couleur,» a noté Jean-Louis Prat dans le guide de l'exposition édité par la Fondation Maeght.

Et ce fut Braque lui-même qui disait: «L'art est fait pour troubler, la science rassure ... »



Salvador Dali

Du 7 mai au 9 juin dernier ce furent plus de 150 gravures de Salvador Dali qui attiraient les visiteurs de la Galerie d'Art Municipale, tandis que la Cinémathèque, en hommage à ce grand artiste espagnol, avait saisi l'occasion pour présenter à plusieurs reprises les trois films suivants: «Dali» de Jean-Christophe Averty, «Un chien andalou» et «L'Age d'or» de Luis Bunuel.

«Une soirée d'épopée du désespoir, frénétique, où le délire de Dali peut s'en donner à cœur joie. Comme l'invocation de Lautréamont vaut aussi pour celui qui regarde ses gravures: «Plût au ciel que le lecteur, enhardi et devenu momentanément féroce comme ce qu'il lit, trouve, sans se désorienter, son chemin abrupt et sauvage, à travers les marécages désolés de ces pages sombres et pleines de poison ... »,» a noté Lucien Kayser dans le «Letzeburger Land».

Honoré Daumier

En avril de cette année, la Ville de Luxembourg présentait une exposition consacrée à l'œuvre lithographique d'Honoré Daumier. Les nombreux intéressés pouvaient admirer un choix de 400 caricatures (Daumier en a réalisé près de 4 000), tirées soit de «La Caricature», soit du «Charivari», journaux de l'époque, et provenant de la collection privée de M. Werner Horn, un Allemand. Daumier, dont presque tout l'œuvre témoigne d'un engagement courageux pour la justice et la liberté des mœurs, était né à Marseille en 1808 et décédé à Valmondous en 1879. L'exposition regroupait les caricatures selon les thèmes de l'époque (entre autres: Les hommes de loi – La vie des bourgeois – Propriétaires et locataires) et comprenait en outre sept bronzes réalisés d'après l'œuvre de Daumier par Mme Marlies Leonardy-Rex, sculpteur.



Cinémathèque Municipale

Cours d'Histoire et d'Esthétique du Cinéma



De janvier à juin, la Cinémathèque Municipale a organisé tous les jeudis (après-midi et soir) des cours sur l'Histoire et l'Esthétique du Cinéma gratuits et ouverts à tout le monde. Les professeurs invités (Claude Beylie, Jacques Goimard, Gérard Legrand, Jean-Paul Török, Jean Mitry et Eric Rohmer – notre photo), tous enseignants à l'Université de Paris I – Sorbonne, sont également connus pour d'autres travaux (critique de cinéma, livres de cinéma, direction de collections littéraires, scénarios ou réalisations de films).

Près de 300 membres de la Cinémathèque s'étaient inscrits pour ces cours qui se sont terminés en juin par une épreuve écrite finale sanctionnée par un diplôme.

Etant donné l'intérêt suscité, une 2^e session est prévue à partir de novembre.

Hommage à Ody Roos



En ce moment, la Cinémathèque Municipale rend hommage à un homme de cinéma luxembourgeois, fait assez rare pour être relevé. En effet, Ody Roos, 37 ans, est installé depuis une quinzaine d'années à Paris où il est devenu très connu dans les milieux du cinéma, puisqu'il fait partie du conseil d'administration du Festival de Lille et qu'il est également membre du comité-directeur du syndicat des producteurs de courts-métrages. Roos a réalisé en 1968/69 un long-métrage sur les événements de Mai 68, «Pano ne passera pas», qui, à l'époque, n'est pas passé inaperçu. Depuis, il a fondé sa propre maison de production, «Filmodie», qui a réalisé jusqu'à présent 4 longs-métrages qui sont tous présentés à la Cinémathèque ce mois-ci. Le dernier, «Les récits de la nuit» de Moumen Smihi, sera projeté le mardi 30 juin à 21 heures en avant-première mondiale et en présence du producteur et d'une des vedettes du film (voir au verso du présent numéro de «Ons Stad»).

Interna

Monsieur Bill Kriepps, né le 10 février 1945, employé privé chez Du Pont de Nemours, est entré au Conseil Communal à la date du 18 mai 1981 en remplacement de Monsieur Alphonse Osch, démissionnaire.



Propreté de la ville

Actuellement la ville lance un concours dans les écoles primaires qui a pour thème: la propreté de la ville.

Dans le cadre de ce concours les élèves sont invités à chercher une formule concise et frappante, sensibilisant les habitants à veiller à la propreté de leur ville.

Les élèves sont invités en outre à exprimer par un dessin ou par une rédaction l'idée lancée il y a quelques années: haalt är Stad propper.

Un jury choisira les meilleurs slogan, dessin et rédaction. Ceux-ci seront publiés dans un des prochains numéros de Ons Stad.

Maquette historique de la forteresse de Luxembourg

C'est le samedi 16 mai dernier que la Ville de Luxembourg a procédé à l'inauguration, au Rathskeller du Cercle Municipal (entrée rue du Curé), de la maquette historique de la forteresse de Luxembourg qu'elle avait fait exécuter par les «Maquettes EPI» de Paris, en vue de la présenter dans le cadre d'une exposition permanente. Cette maquette reproduit fidèlement l'original qui a été réalisé entre 1802 et 1805 par des militaires français, afin de compléter la collection des «plans en relief» des villes conquises sous Louis XIV, collection commencée par lui et abritée à l'Hôtel des Invalides, à Paris.

L'oeuvre exposée en copie n'a pas une destination d'urbanisme, mais a été conçue à des fins stratégiques. Cela explique l'importance relativement grande attribuée aux surfaces non habitées à cette époque, sises devant l'enceinte, sur lesquelles sont nés les nouveaux quartiers de la ville après le démantèlement.

Par des moyens audio-visuels, combinant judicieusement son et



lumière, la maquette de l'ancienne ville-forteresse permet tant aux Luxembourgeois qu'aux étrangers de revivre son passé militaire et d'avoir une idée tant soit précise de l'étendue et de l'importance stratégique de Luxembourg qu'on appelait autrefois la «Gibraltar du Nord», la plus forte forteresse d'Europe. Le plan en relief mieux que toute autre représentation rend compte de l'ensemble homogène que constituait la place forte de Luxembourg, quoiqu'elle fût le résultat d'interventions multiples dues au génie militaire (espagnol, français et autrichien) à travers les siècles et motivées par les progrès de l'artillerie.

Grâce à cette réalisation extraordinaire, le spectateur ne peut rester insensible à l'impression de puissance et de charme que suscite l'image de la ville-forteresse.

Signalons que la salle d'exposition du Rathskeller est provisoirement ouverte jusqu'à fin septembre, tous les jours de semaine de 11 à 19 heures sans interruption (à l'exception du lundi, à moins que le lundi ne soit jour de fête).

Les tarifs d'entrée sont fixés comme suit:

Plein tarif: 20 F; tarif réduit pour enfants et étudiants: 10 F; groupes de plus de 10 personnes: 10 F; gratuité pour les écoles primaires de la ville.



ETE MUSICAL

Festival de Luxembourg

Pour le détail des manifestations et concerts publics à Luxembourg, veuillez consulter «Le Fil Vert des Manifestations», édité mensuellement par le Syndicat d'Initiative & de Tourisme de la Ville de Luxembourg (mai-septembre).

Manifestations et concerts publics à la Place d'Armes

jusqu'au 9 août 1981, tous les soirs à 20.30 heures
tous les dimanches matin à 11.00 heures, concert-apéritif

1981 Sous le haut patronage du Ministère des Affaires Culturelles et de la Ville de Luxembourg

8 juillet

Bibliothèque Nationale – salle Mansfeld – 20.30 heures
Trio Actar
oeuvres de D. Milhaud, Ph. Tate, M. Wengler,
A. Khatchatourian et I. Stravinsky

13 juillet

Eglise de la Trinité, rue de la Congrégation – 20.30 heures
Concert d'ouverture des Cours Internationaux de Perfectionnement Musical par **Boris Pergamenschikow**, violoncelle, et l'ensemble «**Les jeunes musiciens**», oeuvres de J. S. Bach et J. Haydn

21 juillet

Récital de chant au Foyer Européen – 20.30 heures
Ionel Pantea, basse (Cluj/Roumanie)
au piano: **Erna Hennicot-Schoepges**
au programme: «Die Winterreise» de Fr. Schubert

23 juillet

Centre Convict, avenue Marie-Thérèse – 20.30 heures
Récital **Igor Ozim**, violon, et **Rainer Moog**, alto;
au piano: **Pierre Nimax**
oeuvres de Janaček, Brahms, Milhaud et Mozart

24 juillet

Centre Convict, avenue Marie-Thérèse – 20.30 heures
Concert de clôture par les participants aux
Cours Internationaux de Perfectionnement Musical

26 juillet

Eglise Saint-Jean, Grund – 18.00 heures
«Les musiciens de la Sainte Chapelle du Palais Royal»
au XVI^e siècle, par les membres du
Séminaire Européen de Musique Ancienne de Bruges,
direction: **Bernard Gagnepain**

29 juillet

Cathédrale Notre-Dame – 20.30 heures
Choeur Polyphonique de la Cathédrale de Montréal

Concerts publics à la Place de Paris
à l'occasion du 50^e anniversaire du
Syndicat d'Intérêts Locaux
du Quartier de la Gare:

Ve	10 juillet	à 20.30 heures	Plasma Jazz Group
Sa	11 juillet	à 20.30 heures	Chorale Ste-Cécile – Bissen
Ve	17 juillet	à 20.30 heures	Fanfare Royale G.-D. – Grund
Sa	18 juillet	à 20.30 heures	Union Chorale G.-D. Rollingergrund Société Chorale «Typographia»
Je	23 juillet	à 20.30 heures	Jazz Abroad Band – USA
Ve	7 août	à 20.30 heures	Mere Manor Brass Band (Gr.-Bretagne)
Je	17 sept.	à 20.30 heures	Harmonie Municipale Hollerich-Gare (place de Strasbourg)

Pierre CLÉMENTI - Marie-France PISIER - Christine PASCAL

Les Récits de la Nuit

Atelier B. 371.95.65



Cinémathèque Municipale

«Les Récits de la Nuit» seront projetés en avant-première mondiale
et en présence du producteur luxembourgeois
le mardi 30 juin à 21 heures
à la salle Vox, Place du Théâtre, Luxembourg